



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Rapport d'activité 2022



2022, les chiffres clés

881

Personnes
Accompagnées



Dont
262
enfants



31

Etablissements
et services

90 ADHÉRENTS



316

Professionnels

Dont 91 % en contrat
à durée indéterminée
au 31/12/2022



209

Dont 188 en CDI
et 21 en CDD



107

Dont 101 en CDI
et 6 en CDD

Nombre de contrats en intérim :

252 en 2022

83 en 2021



Budget global de 23 717 493 €

Soit 48% du Conseil Départemental de la Sarthe et 52 % de l'Agence Régionale de la Santé.

Budget global : les produits reçus de l'ARS et du CD représentent 71 % du total des produits de l'exercice 2022.

SOMMAIRE

Rapport Moral	4
Rapport de l'activité associative	8
Rapport de l'Activité des Établissements et Services.....	18
Rapport Financier	44
GLOSSAIRE	49

Rapport Moral

Dominique MORIN, président

Avant de nous retrouver dans cette salle « Lucie Aubrac », vous avez été invité(e) dès 17 h à bénéficier de quelques belles animations préparées par les jeunes des dispositifs allonnais. Outre la découverte de talents cachés, ces expositions démontrent, si besoin était, des capacités réelles de ces individus de nature à changer le regard que nous portons parfois sur eux en raison d'une étiquette « Handicap » qui stigmatise bien trop souvent et influence notre appréciation. De plus, ils n'hésitent pas à en faire la démonstration par l'action. Bravo ! Tout ceci ne pourrait voir le jour sans l'accompagnement des professionnels engagés qui répondent favorablement à nos demandes. Qu'ils soient tous ici chaleureusement remerciés de nous avoir offert cette magnifique prestation.

Pour la 13^{ème} fois consécutive, j'ouvre ce rendez-vous statutaire annuel en vous présentant le rapport moral du président que je suis depuis 2010. Fidèle à ses engagements, le Conseil d'administration a décidé de tenir cette Assemblée générale ordinaire à Allonnes où, je vous le rappelle, l'APAJH de la Sarthe a ouvert son premier établissement, un IME, institut médico-éducatif en 1972 sur le site de l'Hardangère. Il y a plus de 50 ans ! Que de chemin parcouru depuis avec toujours le même objectif : accompagner les personnes en situation de handicap en créant les services qui répondent à leurs besoins de compensation ! J'en profite pour affirmer que ce choix de nous réunir sur cette commune n'est pas tout à fait un hasard puisqu'aujourd'hui, on peut dénombrer pas moins de 7 établissements ou services différents et je vous les rappelle :

- L'IME l'Hardangère qui n'est plus sur son emplacement d'origine
- Le SESSAD Pro Déficience auditive et visuelle et troubles du langage
- Le SAS Handicap Rare
- La plateforme d'orientation et de coordination des parcours
- L'ESAT Hors Murs
- L'Entreprise Adaptée APAC Le Mans et l'atelier de conditionnement d'Allonnes
- La ferme pédagogique de l'Envol

Hormis l'hébergement, le dispositif allonnais démontre à la fois la diversité des modes d'accompagnement et la volonté associative de développer son offre vers des publics parfois laissés pour compte comme les porteurs de handicaps sensoriels par exemple qui, arrivés à l'âge adulte, ne rencontraient plus aucune difficulté dans leur vie sociale ou professionnelle, c'est bien connu. Heureusement que l'ARS (Agence régionale de santé des Pays de la Loire) a su entendre les arguments des professionnels qui désespéraient d'abandonner ces jeunes âgés de 16 à 25 ans en validant le financement de 7 places. C'est un bon début mais qui est loin de satisfaire la demande. L'inclusion dans la société, l'APAJH y souscrit tout à fait mais cette démarche nécessite l'intervention d'experts qui maîtrisent une approche globale de la personne.

Que s'est-il donc passé depuis la dernière AG qui s'est tenue à Marolles-les-Braults le 9 juin ? Vous aurez remarqué que cette année, nous avons failli à la règle qui voulait que cette instance se situe en juin. La longue absence de la directrice financière et le passage à l'EPRD (État prévisionnel des recettes et dépenses) nous ont contraint à repousser cette réunion afin de pouvoir travailler dans de bonnes conditions dans l'objectif de produire un bilan financier abouti.

Tous les 3 ans depuis 2005, la CNH (Conférence nationale du handicap) se réunit afin d'effectuer le bilan des politiques publiques de ce qui a été fait et fixer le cap à la Nation pour les années à venir. Le 26 avril dernier, le président de la République a pris acte des positions du Conseil de l'Europe et de l'ONU.

Tout en valorisant les actions du Gouvernement, il a dû reconnaître la nécessité d'accélérer car la France n'était pas à la hauteur concernant l'accès aux droits fondamentaux des personnes en situation de handicap. Il a ouvert ce rendez-vous qui a été préparé selon la méthode de co-construction avec tous les hauts fonctionnaires des ministères concernés et dans le dialogue avec le Conseil national consultatif des personnes handicapées, les associations représentatives et les collectivités territoriales. Cette méthode consiste à écouter l'expérience et l'expertise des personnes concernées, poser un diagnostic commun et actionner les leviers qui transformeront et faciliteront le quotidien. En résumé, 10 engagements ont été retenus pour réussir cette société pleinement accessible que nous appelons tous de nos vœux. 50 000 nouvelles solutions d'accompagnement ont été annoncées ! Rien de nouveau sous le soleil si ce n'est celles qui offrent une réelle nouveauté comme la mise en accessibilité de la ville et du logement (avec la promesse d'1,5 milliard d'euros), l'annonce de l'entrée du médico-social dans les établissements scolaires, dans la formation des équipes pédagogiques, la présence d'enseignants-référents handicap et l'évolution des PIAL (Pôles inclusifs d'accompagnement localisés), l'accès à l'emploi y compris dans le secteur public et l'accompagnement dans le parcours d'insertion et de formation, la transformation du statut des travailleurs d'ESAT leur offrant les mêmes droits que les salariés, ou encore un égal accès au sport, à la culture et aux loisirs. Ces 10 engagements ne manquent certes pas d'ambition même si quelques lacunes ou insuffisances comme le statut des AESH (Accompagnants des élèves en situation de handicap) et le manque de reconnaissance des professionnels du médico-social. Nous verrons bien dans 3 ans si la société aura véritablement évolué. En 2024, l'organisation pour la 1^{ère} fois en France des Jeux paralympiques « Paris 2024 » sera un bon test pour apprécier l'atteinte des objectifs dans le secteur sportif. Les yeux du monde entier seront braqués sur notre pays durant cette manifestation. Saurons-nous relever ce défi ? Réponse dans un an. Mais en attendant, l'APA JH a tout intérêt à saisir toutes les occasions offertes pour améliorer et transformer son offre de service afin de satisfaire aux besoins des personnes handicapées.

Les événements survenus en 2022 (la guerre en Ukraine qui perdure encore aujourd'hui) et début 2023 (l'incendie dramatique de Wintzenheim dans le Haut-Rhin où 11 adultes ont perdu la vie dans un centre de vacances adaptées), la sortie de la crise sanitaire, la fin du « quoi qu'il en coûte », le retour de l'inflation entre 10 et 12% sur deux ans, le déficit d'attractivité de notre secteur d'activité rend difficile les recrutements, les difficultés à poursuivre la transformation de l'offre (avec la remise en question d'un modèle économique équilibré si l'AVP (Aide à la vie partagée) n'évolue pas en fonction des mesures pour le « tout sécuritaire » qui pourrait sortir des ministères, la politique de soutien à l'emploi des personnes en RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés) dont l'aide au poste est en régression, la pression légitime des organisations internationales (ONU et Conseil de l'Europe) en faveur des droits des personnes... Tout cela nous oblige, nous en sommes bien conscients. Mais nous n'y parviendront pas seuls. Pour l'heure, nos partenaires que sont l'ARS des pays de la Loire et le Conseil départemental de la Sarthe gratifient l'APA JH d'une écoute attentive et soutiennent, tant que faire se peut, les projets d'évolution de l'offre que l'association porte et je les remercie sincèrement de leur confiance. Je souhaite de tout cœur que les projets en cours puissent aboutir rapidement car les personnes handicapées, les professionnels attendent avec impatience ces changements qui leur sont promis depuis plusieurs années déjà. Je pense à Saint-Calais où les modes d'hébergement promis tardent à voir le jour. Il faut dire que le travail partenarial d'un tel projet nécessite une coopération de tous les instants dans un contexte particulier d'un dispositif d'habitat inclusif tout frais sorti de l'escarcelle. Nous essayons les plâtres, c'est l'expression consacrée en quelque sorte ! Le transfert de l'ESAT vers la zone d'activité du Pressoir suit son cours avec la nécessité là aussi d'aménager cet espace selon les besoins actuels d'un lieu de production en tenant compte des besoins en outils.

La collaboration avec la Mancelle d'habitation sur la commune de Roëzé-sur-Sarthe se poursuit même si avec la période de Covid, la construction de ces 8 logements à proximité du foyer de vie Maurice Dachary a été quelque peu ralentie et la livraison sera sans aucun doute retardée. Bien d'autres initiatives sont dans les tuyaux, moins conséquentes en termes de besoins de financement mais tout aussi indispensables à positionner l'APA JH Sarthe-Mayenne comme un acteur de terrain pour faire avancer la cause des personnes en situation de handicap et concrétiser les accompagnements dont elles ont besoin. Je fais immédiatement le lien avec le texte sur l'autodétermination voté à l'unanimité lors du congrès de Lille où notre association a été honorée de débiter ce rendez-vous annuel par la table ronde consacrée à un retour d'expérience de 2 adultes, Nadège Cartier et Hervé Marguerit qui ont partagé avec un public conquis leur vécu au sein de 2 structures. « L'autodétermination, parlons-en ! » a recueilli un véritable succès et vous avez peut-être pu suivre la vidéo qui doit être projetée lors de l'animation préalable à cette assemblée.

Je tiens à remercier ces 2 acteurs sans oublier tous les professionnels qui ont contribué à faire en sorte que cette exposition sur scène soit une belle entrée en matière pour la thématique de ce congrès. Il en va de même pour la présence dans le public d'une délégation importante de l'APA JH Sarthe-Mayenne qui a pu ainsi participer et intervenir lors du travail en atelier. On ne pourra plus critiquer notre mouvement au motif que les personnes handicapées sont absentes de ses instances. Tenant compte de ce changement, le rapport financier a aussi été présenté en une version FALC (Facile à lire et à comprendre). Une première qui a été fort appréciée à Lille et nous avons décidé de l'adopter nous aussi cette année puisque notre AG se situe en septembre !

Depuis le 1^{er} septembre 2022, il y a donc un peu plus d'un an, Noura Djéridi qui est à juste titre à la table d'honneur aujourd'hui, occupe le poste de la direction générale. Je nous félicite d'avoir opéré ce choix car je dois avouer que sa connaissance préalable de l'organisation de notre association lui a été salvatrice pour sa prise de fonction. En effet, les absences prolongées du directeur des ressources humaines et de la directrice financière dès la période estivale 2022 et le départ de l'assistante de direction fin décembre ont fortement perturbé ses projets d'investissement et l'ont contrainte à privilégier l'essentiel. Ce n'est certainement pas l'entrée en matière dont elle rêvait. Je suis sûr gré d'avoir surmonté cette épreuve en s'appuyant sur son inestimable expérience, la recherche de compétences extérieures sans oublier bien sûr les directions des différents dispositifs qui n'ont pas renâclé à la soutenir. Devant cette assemblée, je renouvelle toute ma confiance à Noura pour son professionnalisme à mobiliser l'ensemble des acteurs afin de porter l'innovation sociale et lui reconnaissant de son engagement à servir notre projet associatif. Je compte sur elle et les collaborateurs à quelque niveau que ce soit pour favoriser la dynamique quant à la promotion de l'autodétermination et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées par l'APA JH, et innover, sans cesse, avec des modes d'organisation souples et efficaces afin de pérenniser notre association. J'en profite pour souligner l'arrivée et la prise de fonction de Sylvie Bourdin qui découvre un secteur nouveau et met ses compétences au service d'une organisation complexe mais dans laquelle elle a su trouver sa place. J'en veux pour preuve l'organisation de cette réunion qui nécessite un important travail matériel et logistique en amont de cette journée avec la complicité de Ludivine Bourdais devenue un maillon essentiel de tous ces aspects. Bravo, pour une première c'est sans conteste une réussite.

Cette dernière évocation témoigne, si besoin était, que l'APA JH Sarthe-Mayenne est avant tout une organisation humaine. Toujours en mouvement dans sa volonté de mettre en œuvre les politiques publiques, elle apprécie aussi le degré de maturité de ses équipes de collaborateurs afin de pouvoir transformer et augmenter son périmètre d'action.

Je les félicite pour leur capacité à convertir la pensée en actions, pour l'intelligence collective qu'elles génèrent au sein de l'association afin de rester disponibles pour accompagner un public dit « vulnérable ».

Avant de conclure ce rapport moral, je remercie tout particulièrement les administrateurs qui, bénévolement, donnent de leur temps pour participer aux travaux du conseil d'administration, de son bureau, des commissions, des Conseils de la Vie Sociale et bien sûr celles et ceux qui représentent l'association dans les instances diverses de la démocratie sanitaire et sociale des 2 départements que sont la Sarthe et la Mayenne. Le retour en présentiel de nos réunions statutaires comme les bureaux dits nomades concourent à rendre nos mandats plus actifs, davantage en proximité du terrain, participatifs et bien sûr à l'écoute des usagers et des professionnels qui les accompagnent et avec une convivialité retrouvée.

En conclusion, je vous remercie d'être présents, vous les adhérent(e)s, les sympathisant(e)s ou les partenaires pour ce temps fort statutaire dans cet espace « Port Belle Eau » mis à disposition par la municipalité d'Allonnes qui apporte son indéfectible soutien à cette association bien ancrée sur ce territoire.

Je vous remercie de votre attention et de votre écoute.



Rapport de l'activité associative

Les temps forts

Françoise GUÉRIN, secrétaire générale

Rapport de l'activité associative 2022

Avant de commencer ce rapport d'activité, je voudrais d'abord remercier celles et ceux, membres du CA et du secrétariat qui m'ont aidé à la réalisation de ce rapport d'activité. Ce document préparatoire vous permettra de découvrir en amont les différentes facettes de notre vie associative afin de pouvoir échanger tout au long de l'AG et recueillir vos avis et vos idées pour la suite.

Je vais donc cette année encore me contenter de mettre l'accent sur les quelques points marquants de ce rapport.

Cette année a amené l'association à centrer sa réflexion comme ses actions autour de quelques thématiques prioritaires.

1/ Encore et toujours veiller à ce que les usagers de l'APA-JH et les personnels traversent au mieux cette fin de période sanitaire Covid.

Tout en soutenant les actions en faveur des personnels afin que leurs efforts soient reconnus à leur juste valeur.

2/ Parallèlement continuer d'avancer résolument vers la possibilité d'une vie de plus en plus inclusive. La réflexion et la mise en place des projets locaux d'habitat se sont poursuivies tout au long de l'année. En amont du congrès fédéral, une centaine de personnes ont participé activement aux 4 groupes de travail afin de mieux maîtriser ce concept.

3/ La journée associative était centrée sur les relations entre l'association et les professionnels Dominique Morin l'a déjà évoquée avec vous cette année comme l'an passé. La réflexion sur ce thème du dialogue social s'est poursuivie à travers le COPIL qui a perduré pour suivre le plan d'actions qui avait été élaboré et avec la participation régulière d'un élu du Conseil Social et Économique au Conseil d'administration.

4/ La vie associative c'est aussi des moments conviviaux dans la vie locale comme les différentes manifestations et soirées festives organisées par les associations locales à Saint-Calais, Marolles-les-Braults et La Flèche, toutes différentes selon leur choix.

La reprise de ces rendez-vous était très attendue et ont tous vu une belle réussite. De même, nombreux ont été les candidats à se rendre au Carrousel du Louvre à Paris pour assister à la 17ème cérémonie de remise des trophées APA-JH.

Voici un rappel de ces temps forts :

Janvier - Février :

- L'année a difficilement démarré pour les membres du CA avec un dernier Adieu à Jean Thoreau, avant que le travail militant ne reprenne ;
- Avec notre participation et soutien à la manifestation pour les oubliés du Ségur en Sarthe ;
- Puis le début du travail de relecture des règlements intérieurs des établissements

Mars :

- Toujours un moment de partage intéressant : la formation des militants APAJH du territoire Grand Ouest à Rouen

Avril :

- La journée associative à Papéa, sur le thème du dialogue social, a été très suivie et très riche d'échanges et de rencontres qui se poursuivent au travers du COPIL puis de la participation d'un membre du CSE à nos conseils d'administration

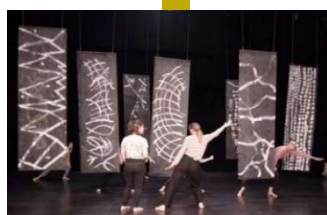
- Conférence de territoire dans le Morbihan autour du texte traitant de l'auto-détermination

Juin :

- Notre AG départementale s'est déroulée à Marolles-les-Braults
- Et nous avons participé au côté d'usagers de l'association au Congrès fédéral à Paris sur le thème de l'autodétermination. La forte participation d'usagers aux congrès et dans les ateliers apporte un souffle nouveau à l'APAJH et renforce notre détermination
- Un moment festif avec le spectacle de danse de l'IME et une agréable visite des futurs locaux de l'ESAT de Saint-Calais
- C'est l'ESAT de La Flèche qui a démarré l'organisation des cérémonies de remise des médailles du travail pour 31 travailleurs le 3 juin 2022
- Organisation d'un forum des métiers du médico-social avec la participation de professionnels de l'APAJH et la mise à disposition de l'Orientibus pour les jeunes accompagnés au SAPFI, IME et SESSAD

Septembre :

- Participation avec les établissements d'Allonnes à la fête des associations avec un stand et des participations à des tables rondes et une émission de radio éphémère avec les jeunes de l'IME et l'Envol





Septembre (suite) :

- Fête des chaussons aux pommes le 4 septembre à Saint-Calais
- Pot de départ de Jaques Fouquet et prise de fonction de Noura Djéridi
- Pour les 60 ans de l'APAJH, Nicole Chauveau, une pionnière, a participé à un grand moment de radio consacré entièrement à la Fédération au studio 104 de la Maison de la Radio à Paris : "Le grand direct" sur le thème "un combat pour la citoyenneté"



Octobre :

- Participation et soutien au rassemblement régional à Nantes pour les oubliés du Ségur
- Et notre rendez-vous fléchois, la fête des châtaignes a toujours autant de succès



Novembre :

- Inauguration d'un nouveau bâtiment pour l'ESAT de Marolles-les-Braults et remise des médailles du travail pour 12 travailleurs
- Beaucoup de participants pour les 17èmes Trophées de l'APAJH à Paris



Décembre :

- On fête au Mans les 60 ans de la Fédération APAJH avec la projection du film : "Presque", un grand moment d'émotions partagées
- La parution du livre des 60 ans de l'APAJH dans lequel nous avons eu le plaisir d'y retrouver trois témoignages de Sarthe Mayenne
- A Laval aussi on se fait connaître et reconnaître dans la presse à l'occasion d'une table ronde sur la déficience auditive
- Et soirée de Noël à Saint-Calais, l'IME a fêté ses 50 ans à Allonnes



Début 2023 :

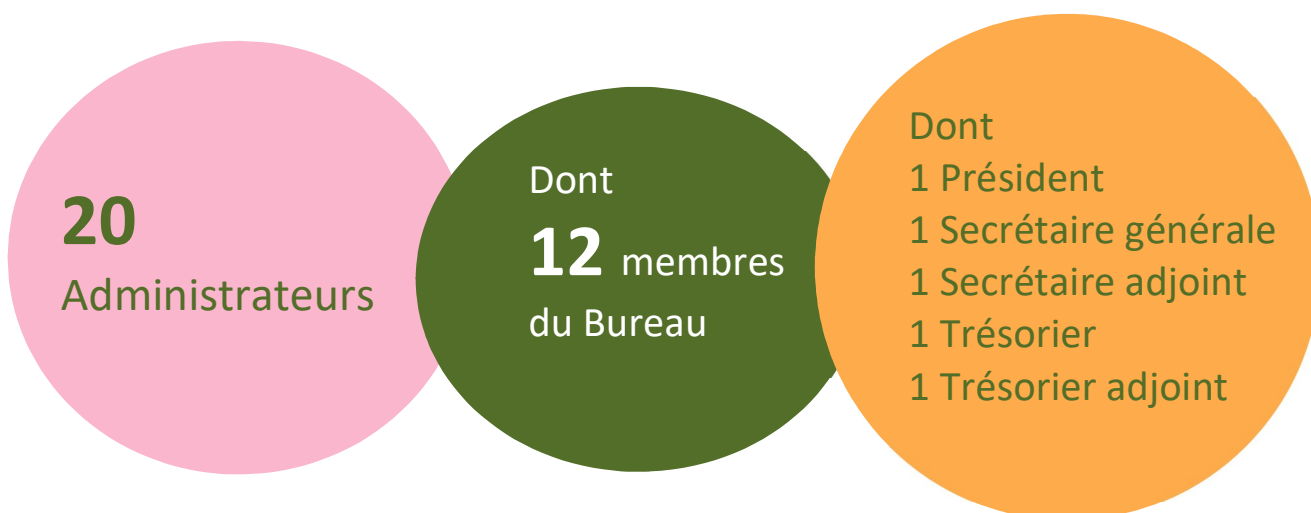
Pour bien démarrer cette année, La Flèche a organisé le 14 janvier sa très attendue soirée dansante hautement fréquentée. Quant à la section Sarthe pays calaisien, c'est avec un spectacle sur le thème des comédies musicales qu'elle a enchanté ses participants



La vie du Conseil d'Administration

La vie associative est déterminée par le bon **fonctionnement** de son conseil d'administration et de son bureau.

Vous pouvez en découvrir ici la composition actuelle et les représentations de chacun dans différentes instances et auprès d'associations partenaires.



Le conseil d'administration met en œuvre la politique déterminée par l'assemblée générale. Il est notamment habilité à créer et gérer des services ou établissements spécialisés pour répondre aux besoins des personnes handicapées dans le cadre des objectifs définis à l'article 2 et en conformité avec les modalités prévues au règlement intérieur. Il s'est réuni 4 fois en 2022.

Le bureau, quant à lui, est l'organe d'exécution des décisions prises par le conseil. Il s'est réuni 11 fois. Il est habilité à prendre toute décision ayant un caractère d'urgence pour la bonne marche de l'association, à charge d'en rendre compte à la plus proche séance du conseil d'administration.

En 2022 le bureau s'est fait nomade, et a pu siéger à ESAT Hors murs d'Allonnes, de Marolles-les-Braults, le siège des SESSAD de Laval, les Foyers Dachary de Roëzé-sur-Sarthe et Jean Bratières de La Flèche, à celui de Saint-Calais ou auprès des services TSL ou Habitats diffus au siège.

Ces bureaux décentralisés nous permettent de dialoguer plus facilement avec les usagers ainsi que les professionnels. Ces rencontres enrichissent nos réflexions et permettent de les confronter aux réalités de terrain.

Et depuis la période Covid, grâce à l'utilisation couplée d'un système de visioconférence et de présence effective pour ceux qui le pouvaient, nous avons pu garder un rythme mensuel de réunion.

La vie des sections locales a également repris, malgré la poursuite plus discrète de la pandémie ; néanmoins les militants sont restés mobilisés autour des différents projets locaux d'habitat ou de rénovation de bâtiments.



Le Conseil d'Administration

(Rappel pour les sigles : se reporter au Glossaire en fin de document)

Réélu tous les deux ans par les adhérents lors de l'assemblée générale, il est constitué depuis le 17 septembre 2022, de :

Sigrid ANDRIEU

Présidente de la CDU du centre Bocquet à MAMERS
Membre suppléante à la CDAPH et Comex 53
CVS Foyer Les Feuillantines

Philippe COSTEUX

Trésorier
Représentant sup. au CTS Mayenne
et CDCA 53 (sup. de Mme Djeridi)
Et sup. au Comité local du Fonds pour l'insertion des PH
CVS Foyer Maurice Dachary et sup Alain Daubian

Jean-Pierre BORDERIE

Jean-Louis CECCANTI

Secrétaire adjoint
CVS Suppléant ESAT Marolles
Représentant à la commission accessibilité :
Les Alpes Mancelles
Représentant au Collectif "Handi moi oui"

Nicole CHAUVÉAU

Présidente Section locale du Sud Sarthe
Membre titulaire à la CDAPH
Représentant à la commission accessibilité :
Bassin Ludois
Suppléante au CDCA 72
CVS Foyer Alain Daubian

Marion CHAUVIN

CVS Foyer Jean Bratières

Denis CHESNIER

Président Section locale
Sarthe Pays Calaisien
Représentant Sup APPAHM
CVS de l'ESAT St Calais et de l'Envol
CVS sup. Louis Autissier

Eliane COLAS

CVS de l'ESAT et SA ESAT de La Flèche

Jean-Claude TRIHAN

Christophe GOUSSE

Président Section locale
Nord Sarthe
CVS sup. Les feuillantines

Yves FOUCAULT

Vice-président
Chargé de mission auprès du CA de la Fédération
au secteur sport
Représentant à "Différent & Compétent »
avec Katia Richard
Représentant au DAC 72
CVS Foyer L. Autissier et sup. ESAT

Jacques FOURGEAUD

Représentant au DAC 53 et CTS 53

Annie DRONNE

Membre suppléante à la CDAPH

Françoise GUÉRIN

Secrétaire générale
Membre suppléante à la CDAPH
et Comex 72
Membre représentant à l'APPAMH
et au sup. au CTS 72
Sup. au Collectif associatif Handicap et
"Handi Moi Oui"
CVS ESAT Hors murs et IME

Luc JUHEL

Représentant SISIM

Agnès LORILLEUX

CVS suppléante ESAT La Flèche

Guy MASSÉ

Trésorier adjoint
CVS ESAT et SA ESAT de Marolles et
Foyer Bratières de La Flèche

Cendrine MERCIER

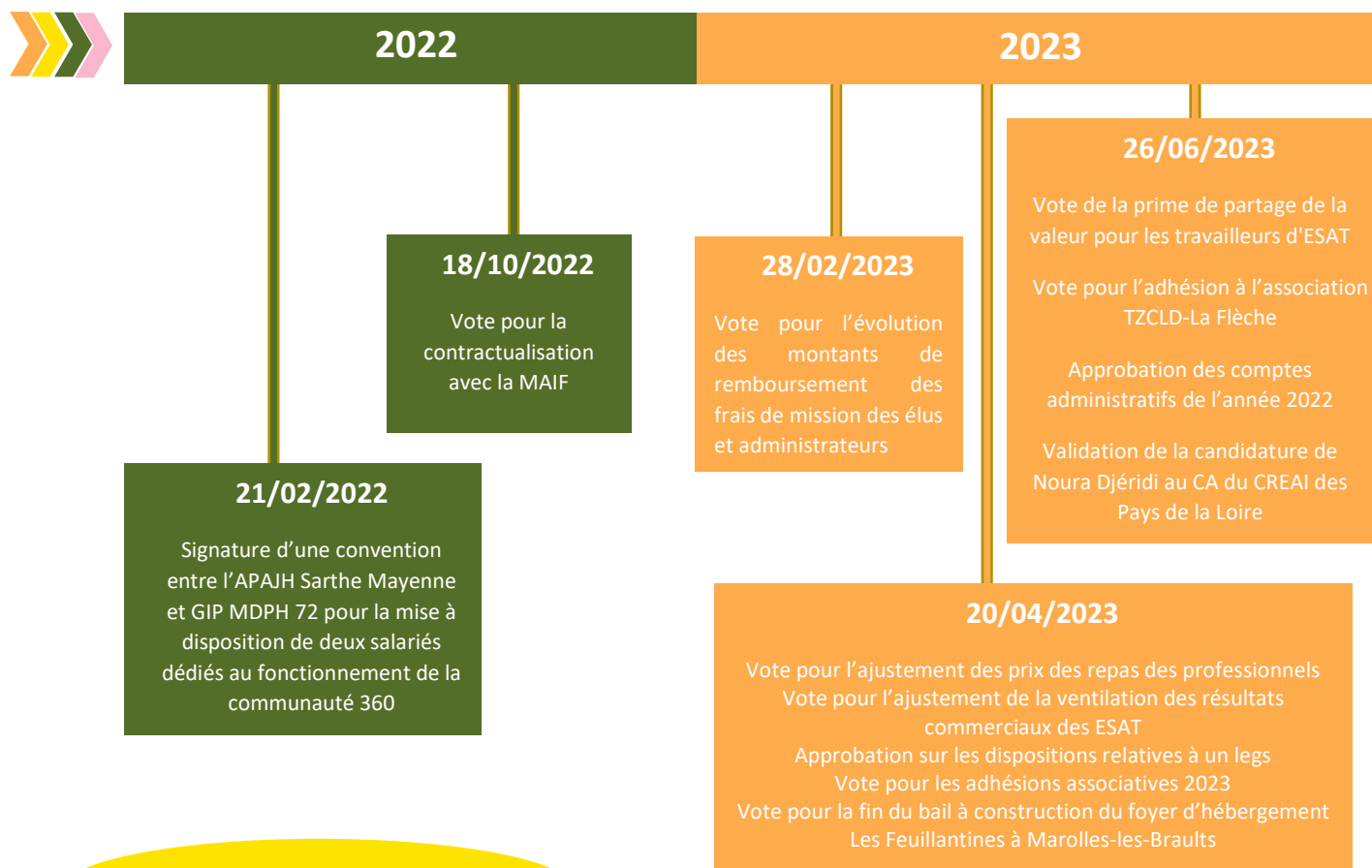
Alexandre TABOT

Noura DJÉRIDI, notre nouvelle Directrice générale des services, est également présente à chaque CA pour faire le lien entre la vie associative et celle des établissements.
Elle nous représente également auprès de certaines instances départementales, régionales ou fédérales comme le Conseil de région, le CDCA 53, le CA CREAI et le CA SRAE Sensoriel.

Ce conseil est présidé par **Dominique MORIN.**

Également élu au CA de la fédération APAJH,
Représentant à la COMEX 53 et 72 et aux CTS 72, CSVT, CRSA au Conseil de surveillance,
au CDCA 72, au Comité local du Fonds pour l'insertion des PH de la Fonction publique,
à la CC pour le retrait d'agrément des accueillants familiaux, Représentant Sup. au CDU de Mamers,
Représentant au Collectif associatif Handicap et COSIA 72
et Représentant à la commission accessibilité : Le Mans Métropole

Les principales décisions du CA



Les commissions

Ces commissions constituées d'administrateurs de la direction générale et parfois de professionnels de l'association, ont pour but d'approfondir certains sujets ou projets avant la sollicitation de l'ensemble des administrateurs pour décision ou approbation.

Réunies au rythme d'une fois par trimestre environ, ces commissions ont pu travailler sur les thèmes suivants :

La commission gestion financière et patrimoniale a travaillé plus particulièrement en 2022 sur :

- Les dispositions particulières au versement de la prime exceptionnelle pour le pouvoir d'achat ;
- L'évolution de la prestation restauration dans les foyers de vie et le foyer d'hébergement à La Flèche ;
- Les négociations des prêts bancaires engagés ou à engager ;
- L'acquisition d'un nouveau local en remplacement de celui vétuste de l'ESAT de Saint-Calais.

La commission communication travaille entre autres à :

- L'élaboration du journal associatif à parution trimestrielle ;
- L'étude du renouvellement du site internet ;
- Le suivi des modes de communication en général (Facebook...)

Les principales représentations des militants en Sarthe et en Mayenne

Le CA est également présent à travers ses représentants dans différentes instances APA-JH ou externes dans les lieux de décisions départementaux, ou régionaux.

Au CVS et sections locales

Les représentants peuvent à la suite des CVS éclairer le CA sur des difficultés locales ou des décisions particulières à prendre. Et localement répondre aux questions qui font suite à des décisions du CA. Les remontées des CVS sont de précieux apports pour le CA, et devrait lui permettre de garder une vision concrète et régulière de la vie des établissements. Ce lien permet quelquefois d'accélérer la résolution de problèmes

Comme par exemple à Marolles-les-Braults :

La prise de contact direct de la représentante du CA avec le patron d'Humane.SI, à l'avant du dernier congrès APA-JH, à Paris, a permis que l'installation du wifi dans les chambres du foyer ait enfin pu être réalisée.

En moyenne, les représentants APA-JH passent ainsi une douzaine d'heures auprès des usagers sans compter les temps de trajet.

Une formation spécifique pourrait être envisagée pour faciliter leur rôle, et surtout l'investissement de nouveaux militants.

Les instances fédérales et régionales APA-JH

Le CA s'est nourrit également de tous les échanges organisés par l'APA-JH fédérale autour des thèmes de la vie inclusive avec le slogan "j'habite chez moi, c'est mon choix" et l'autodétermination dont la réflexion s'est nourrie de la participation de plusieurs résidents de l'association dans le groupe de travail mis en place localement.

En 2022, le congrès fédéral à Paris et des rencontres régionales ont pu se tenir comme la conférence de territoire dans le Morbihan et la formation des militants à Rouen. Des militants de l'APA-JH Sarthe Mayenne ont ainsi pu participer et témoigner de l'évolution de notre vie associative et gestionnaire.

Une belle exposition de photos en illustration à l'Espace Charenton à Paris témoignait de la participation des sarthois à cette réflexion.

Dans les instances externes départementales :

Le Conseil Départemental, Comex et CDAPH ainsi que le CREA

Le CDU de Mamers (pour les sigles se reporter au glossaire en fin de document)

Comex et CDAPH (instances de la maison de l'autonomie Sarthoise et Mayennaise) se réunissent régulièrement, les représentants de l'APA-JH y jouent leur rôle en restant dans l'esprit des valeurs défendues par l'APA-JH et en veillant ainsi à ce que l'intérêt et la parole des usagers soient d'abord pris en compte.

Cela représente plusieurs réunions par mois que se partage la délégation APA-JH en Sarthe et Mayenne.

Une formation est organisée 3 ou 4 fois par an par la MDPH, néanmoins une formation interne serait très utile pour intégrer de nouveaux militants.

Sigrid Andrieu du CA préside la **Commission des Usagers** du Centre Bocquet (toutes addictions) qui fonctionne dans des locaux de l'hôpital de Mamers. Avec la Directrice et l'Infirmière coordinatrice, elle organise les CDU 3 à 4 fois l'an. Ce qui représente une vingtaine d'heures de travail là aussi.

ARS, CTS avec les DACs, le CDCA

(Agence régionale de santé et Conseil territorial de santé, Dispositif d'appui à la coordination départementale, le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie + différentes sous-commissions spécialisées)

Là aussi la présence des représentants de l'APA JH permet de suivre l'évolution des politiques de santé et d'essayer d'y faire avancer nos priorités. L'augmentation du nombre des instances de décision signifie que les militants doivent se démultiplier leurs interventions afin de permettre au CA de garder une vision globale de la politique de santé et ainsi de pouvoir ajuster nos actions.

Et auprès des associations partenaires :

Le collectif "Handicap 72"

Depuis le départ de Claire Bourget d'AFM téléthon, l'animation de ce collectif incombe à l'APA JH en duo avec Bertrand Labseis de l'association Visuellemans. Outre la préparation des COMEX de la MDPH, le collectif a réussi à figurer à la table des négociations avec les bailleurs sociaux pour évoquer l'aménagement des appartements destinés aux personnes handicapées. C'est une avancée notoire qui permettra d'entendre la parole des bénéficiaires directes de ces améliorations qui parfois tardent encore à être entendues et réalisées selon les besoins spécifiques liés au handicap.

Collectif Handicaps Pays de la Loire

Initié juste avant la période Covid, ce collectif fonctionne malgré tout en mode de visioconférence. Le travail par pôle est fonctionnel et le groupe de travail sur les mobilités est assurément le plus actif. 2 actions ont été conduites afin de sensibiliser les maires à la nécessité d'aménager les points d'arrêt routiers prioritaires afin de permettre l'accessibilité des fauteuils dans les cars. Des appels téléphoniques en Vendée et des courriers en Sarthe ont permis de rappeler que ces investissements qui seront obligatoires en décembre 2024 sont en partie financés par le Conseil régional à hauteur de 70 %.

Comité de ligne

Il rassemble une fois par an tous les acteurs concernés par les transports ferroviaires et routiers. En présence de représentants du Conseil régional dont c'est la compétence, de la SNCF et des usagers, un tour d'horizon des améliorations est présenté et les échanges avec les usagers s'instaurent. A retenir parmi ces annonces la création de la halte ferroviaire à l'hôpital du Mans pour certains TER et la mise en place d'une ligne Aléop entre Bessé-sur-Braye et la Ferté-Bernard sur simple demande qui rompt avec la distribution en étoile à partir du Mans pour les cars.

Le collectif "Handi Moi Oui 72"

Exposition Attablez-vous ! – En partenariat avec HanDi-Moi Oui ! (12 avril- 31 mai 2023)

Depuis 20 ans, le musée de la faïence et de la céramique de Malicorne-sur-Sarthe, s'associe au collectif sarthois Handi Moi Oui ! et propose une rencontre artistique entre les différents participants. Le musée labellisé Tourisme & Handicap met en valeur la sensibilité artistique de chacun.

Cette exposition collective rassemble des œuvres d'artistes professionnels, amateurs ou apprentis. En lien avec l'exposition majeure Tour de table, l'édition 2023 céramique présente des créations qui mettent en appétit.

L'APPAMH

L'APA JH continue de soutenir cette association qui a vu ses statuts modifiés en 2022. Ses objectifs n'ont pas changé et elle œuvre toujours au service des personnes âgées malades ou handicapées. En 2022, l'APA JH a été représentée au bureau et au CA, pour une quinzaine d'heures.

Cosia 72

Cette association facilite concrètement le parcours de soins (en particulier dentaires) des personnes handicapées sur le terrain. L'APA JH y est représentée et se fait régulièrement l'écho et la promotion de ses actions sur le terrain.

Différent et compétent qui accompagne les travailleurs d'ESAT dans leur évolution professionnelle et leur parcours de formation. Il n'y a eu aucun lauréat en 2022. Cependant, 3 directeurs d'ESAT ont été formés ainsi que 4 coordinatrices.

Les formations professionnelles et l'accompagnement des travailleurs ont été relancés en 2022 et c'est le 29 juin 2023 qu'a eu lieu à La Flèche le regroupement régional avec la mise à l'honneur de tous les nouveaux diplômés. Pour la Sarthe, 10 usagers et 3 moniteurs auront été formés.

Yves Foucault et Katia Richard représentent l'APA JH au Conseil d'administration régional.

Les commissions accessibilité des municipalités

C'est dans les actions conjointes avec ces autres associations qui partagent nos valeurs que nous pouvons avancer et peser sur les décisions qui influent sur le quotidien des personnes en situation de handicap.

Pour finir,

2022 a confirmé la difficulté à attirer de nouveaux militants autour du CA comme des instances locales. Le chemin vers une société plus inclusive passe par une réflexion collective qui ne peut se nourrir que par l'arrivée de nouveaux militants.

Cela passe aussi par une implication plus forte des associations aux différentes instances de décision de notre société et sa démocratie sanitaire.

Pour pouvoir peser dans les débats, porter nos idées, défendre les intérêts des personnes en situation de handicap, il nous faut être toujours plus nombreux à nous engager pour permettre le renouvellement des membres du CA.

Le travail de représentation peut s'appuyer sur nos moments de formation interne. C'est un moteur d'évolution et d'épanouissement personnel important. Mais pour que ce bénévolat au service de l'intérêt commun, reste attractif et positif pour chacun, il faut que cette charge de travail importante soit partagée et équilibrée.

Comme déjà formulé l'an passé, nous devons collectivement poursuivre notre réflexion pour attirer plus de militants dans nos rangs et faire en sorte que notre fonctionnement permette à de jeunes actifs de s'investir pleinement dans leur rôle d'administrateur.

Comme déjà formulé l'an passé, nous devons collectivement poursuivre notre réflexion pour attirer plus de militants dans nos rangs et faire en sorte que notre fonctionnement permette à de jeunes actifs de s'investir pleinement dans leur rôle d'administrateur.

Les dispositifs en détail



Siège administratif

Direction générale : Noura Djéridi

Fonctions support : ressources humaines (Benoit Legros), direction financière (Sylvie Gaudin) et activités économiques et commerciales (Guillaume Foliot)
Centre de formation : LSF Langue des Signes Française (Corine Saout)



Insertion sociale • Habitat diffus

Direction : Ivanne Chinazzi

SAVS 72 - Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (123 places) => Prune Bois Martel
FHSA 72 - Foyer d'Hébergement Semi Autonome (31 places) => Prune Bois Martel
Dispositif 2A - « Accompagnement vers l'Autonomie » accueil de jour (30 à 40 places) => Guillaume Riboulet
SAPFI - Service d'Accompagnement aux Parcours de Formation et d'Insertion (50 places) => Matthieu Alizon (SESSAD- SAMSAH-SAVS-GLA)



Habitat

Direction : Gyslaine Juvet

EANM* - FV (50 places) => Franck Marsault et Mickaël Fournier
EANM* - FH (77 places) => Valérie Rello et Laurent Guérin
*EANM : Etablissement d'Accueil Non Médicalisé



Sensoriel et troubles des apprentissages

Direction : Florence Arsanger

SSEFS 72 (pour les enfants de 0 à 20 ans ayant une déficience auditive - 41 places) – **S3AS 72** (pour les enfants de 0 à 20 ans ayant une déficience visuelle – 15 places) => Cédric Pichon

SESSAD TSL 72 ((pour les enfants de 4 à 20 ans ayant de troubles du langage oral ou écrit – 45 places) - **Service de ressources** – **EMAS** (Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation) - **GLA** => Katiana Saintvil

SSEFS 53 (Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation - pour les enfants de 0 à 20 ans ayant une déficience auditive – 23 places et présentant des troubles du langage - 20 places) - **PCPE** - Adultes et coordination (Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées) => Nathalie Brière



Scolarisation et inclusion enfance-jeunesse

Direction : Nadège Choplain

IME (32 places) - Institut Médico Educatif dont 1 classe externalisée
SESSAD TU (23 places) – Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile pour les enfants déficients intellectuels avec ou sans troubles associés
GLA - Gestion Liste d'Attente



Activité professionnelle et transition

Direction : Katia Richard

ESAT Kalistâ - Etablissement et Service d'Aide par le Travail (128 places)/**SA ESAT 72** - Section Annexe d'ESAT (22 places)
ESAT Saint-Calais => Benoit Detrain
ESAT La Flèche et Le Mans Métropole => Didier Gaudin
ESAT Marolles-les-Braults => Frédéric Simon
L'ENVOL - Ferme pédagogique (16 places)



Entreprises Adaptées – EA (38 places)

Direction : Guillaume Foliot

EA La Flèche => Coralie Filoche
EA Saint-Calais – Le Mans Métropole => Matthieu Esnault



Coordination et prévention des ruptures

Direction : Sylvie Avril

SESSAD Pro (7 places) – Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (déficience sensorielle) Pro
SAS HR (5 places) – Service d'accompagnement Spécialisé Handicap Rare
Plateforme d'orientation et de coordination des parcours
Coordination de soins – Coordination des parcours – Service social – Evaluation neuropsychologique
Communauté 360

Rapport de l'Activité des Établissements et Services

Noura DJÉRIDI, Directrice générale

2022 aura été marqué par la mise en œuvre d'outils et méthodes réglementaires structurants.

5 premiers établissements se sont prêtés à la démarche d'évaluation externe dans sa nouvelle formule, la planification est désormais établie jusqu'en 2027 pour l'ensemble des établissements autorisés.

Le premier EPRD déposé en 2022, se substitue aux budgets prévisionnels et se caractérise par une inversion de la logique antérieure : la prévision des produits détermine dorénavant celle des charges, en théorie.

A l'interne, l'ensemble des projets d'établissements ont été revisités sur le fond et sur la forme que nous avons souhaitée synthétique, modulable et vivante.

Candidate au programme national dit "ESMS numérique", l'APA JH Sarthe-Mayenne a eu la satisfaction d'être retenue fin 2022. L'installation d'une solution numérique, sécurisée de suivi des dossiers des personnes accompagnées se déploiera dans tous les services d'ici fin 2024.

Le cœur de missions des services et établissements est bien celui d'accompagner des personnes qui momentanément ou durablement souhaitent être soutenues par les professionnels de l'association. Nous souhaitons garantir la qualité de nos conditions d'accueil et d'accompagnement, être en capacité permanente de s'adapter, créer ou développer des solutions nouvelles pour toujours mieux répondre aux besoins.

Plusieurs grands projets viennent concrétiser cette orientation de travail :

- La réfection, embellissement et mise aux normes du foyer d'hébergement de Marolles-les-Braults,
- La programmation de travaux d'embellissement du Foyer de vie de La Flèche,
- Les extensions des locaux de l'ESAT Kalistâ de Marolles-les-Braults,
- L'acquisition réalisée en 2022, des futurs locaux de l'ESAT Kalistâ de Saint-Calais,
- Le projet de développement d'une solution d'habitat inclusif à Saint-Calais, en partenariat avec le bailleur social "Sarthe Habitat" est lancé et devrait ouvrir fin 2023 pour les premiers locataires.

Le monde du recrutement, le rapport au travail semblent avoir subi une mutation brutale. Comme presque tous les secteurs d'activités et peut-être avec plus d'intensité, le secteur médico-social rencontre des difficultés à recruter. Chacun peut en penser quelque chose mais c'est un fait. Il nous appartient là encore de nous y adapter et en tout cas d'interroger notre attractivité, d'activer tous les leviers connus pour y faire face. Il en va du risque de fuite de compétences construites pas à pas au cours de l'histoire de notre secteur. L'APA JH Sarthe-Mayenne a engagé (GEPC) en 2022, un travail de fond pour analyser ses potentialités, les valoriser et se projeter vers l'avenir.

La crise énergétique est venue réinterroger l'ensemble de nos modes de consommation. Certes nos tarifs négociés jusqu'en 2024 nous ont permis de traverser cet épisode dans des conditions budgétaires acceptables. Pour autant, nos pratiques doivent durablement changer, tous les établissements et services s'y sont engagés en 2022 en établissant un plan de sobriété énergétique, permettant une baisse significative de la consommation associative de 10% tous établissements confondus.

Les établissements et services de l'association affichent une bonne santé et un dynamisme qui font oublier, ou presque, les années de crise sanitaire. Vous le lirez à la suite, chaque dispositif présente un niveau d'activité élevé et propose des innovations ou orientations de travail tournées vers l'avenir.

Insertion sociale • Habitat diffus



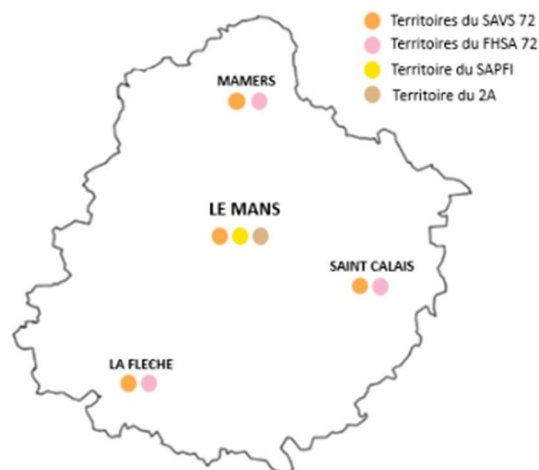
SAVS 72 - Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

FHSA 72 - Foyer d'Hébergement Semi Autonome

Dispositif 2A - « Accompagnement vers l'Autonomie » accueil de jour

SAPFI - Service d'Accompagnement aux Parcours de Formation et d'Insertion (SESSAD- SAMSAH-SAVS-GLA)

A des degrés adaptés aux besoins des personnes, l'ensemble des services du dispositif a pour mission de contribuer à la réalisation du projet de vie de la personne, de favoriser le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, scolaires, de soutenir les choix des personnes tout en les sécurisant, d'impliquer les personnes elles-mêmes dans tous les actes la concernant.



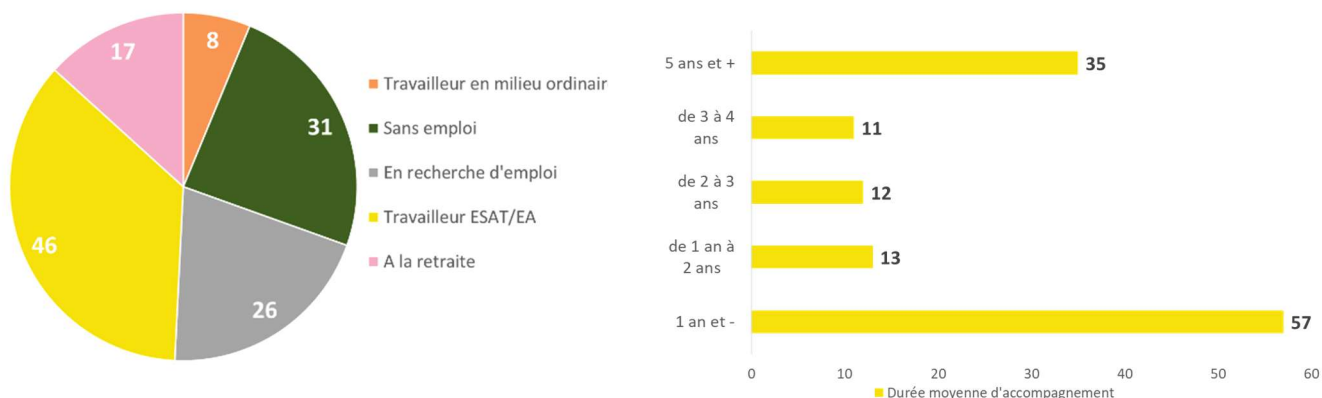
SAVS 72

Avec 123 places en file active, le SAVS départemental aura accompagné 161 personnes en 2022. Agées en moyenne de 35 à 50 ans, ils sont pour la majorité célibataires (115), 9 sont des ménages avec enfants.

34 personnes ont été admises au sein du service en 2022 et 8 personnes sont en cours d'admission au 31 décembre. 33 fin d'accompagnement ont été validées avec les personnes au cours de l'année 2022. Les motifs sont divers : orientation vers des structures plus sécurisantes, fin de nécessité de l'étayage pour 30 personnes.

Les travailleurs d'ESAT représentent moins de la moitié des usagers du SAV.

La majorité des personnes est accompagnée pour une durée inférieure à 5 ans.



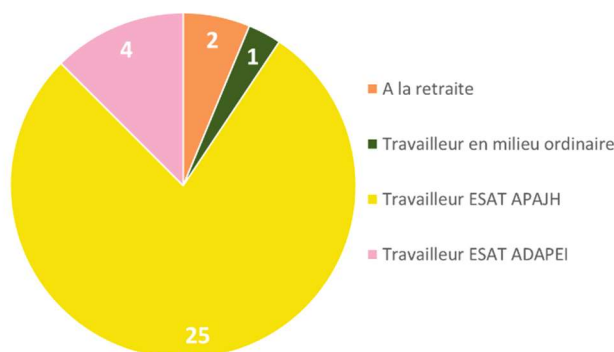
FHSA 72

Les personnes accompagnées vivent dans des logements soit diffus comme c'est le cas pour le territoire de Mamers/Marolles-les-Braults, soit regroupés propriétés de bailleurs privés ou sociaux en convention avec l'APAJH Sarthe-Mayenne comme c'est le cas à La Flèche et Saint-Calais.

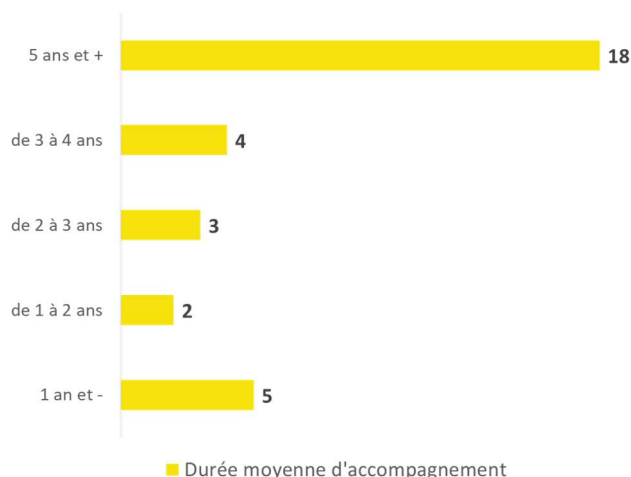
Avec 31 places en file active, le service a pu accompagner 35 personnes en 2022, âgées en moyenne de 35 à 50 ans, la majorité des personnes vivent seules, 8 vivent en couple, 2 avec leurs enfants.

En 2022, 3 fins d'accompagnement ont été actées dont 2 pour rejoindre un établissement plus encadrant. Les sorties sont anticipées et travaillées avec les personnes et une période d'évaluation de 6 mois est systématiquement réalisée.

La presque totalité des personnes travaillant en ESAT.



Les accompagnements s'inscrivent cette fois dans la durée, les besoins d'accompagnement sont plus denses.



L'accueil temporaire reçoit un nombre de demandes croissant. Il est notable que les jeunes et les travailleurs vivant en foyer d'hébergement aspirent à vivre en logement autonome. En 2022, 13 personnes ont pu vivre l'expérience le temps d'un stage. Elles sont nombreuses en liste d'attente. Ces accueils temporaires permettent d'évaluer la capacité des personnes à vivre dans un logement autonome, meublé et équipé.

Parcours des personnes	Nombre	% de 2022
Institut Médico Educatif ADAPEI	9	40,9
L'ENVOL APAJH	2	9,1
EANM ADAPEI	5	22,7
EANM ANAIS	4	18,3
EANM APAJH	1	4,5
EAM ¹ autre	1	4,5
Total	22	100

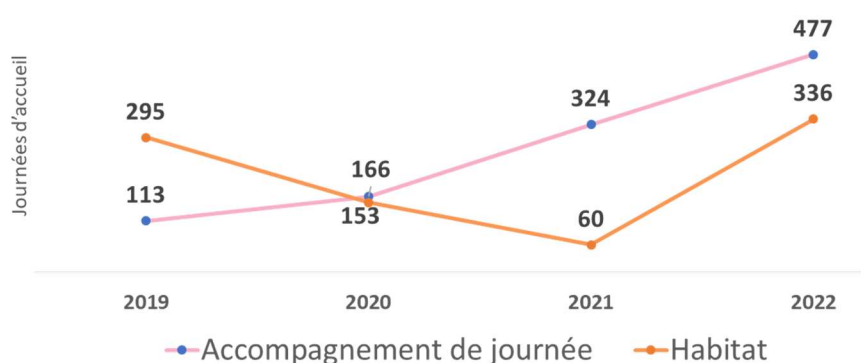
¹ EAM, Etablissement d'accueil médicalisé

2A Accueil de jour du centre-ville au Mans

22 personnes ont rejoint le 2A : près de 60% des personnes viennent d'établissements pour adultes divers, 40% d'IME bénéficiaient de l'amendement Creton. La moitié des personnes a moins de 30 ans. Les durées d'accompagnement sont évidemment très diverses avec une moyenne de 30 mois.

L'installation en cœur de ville depuis 2021 confirme toute sa pertinence : la mobilité des personnes pour venir vers la ressource, une circulation plus libre pour se retrouver entre pairs, bénéficier d'un appui spécifique, participer à des ateliers, bénéficier de ressources et d'équipements accessibles (informatique, communication, transport...).

Evolution des accueils temporaires



Le nombre d'accueils temporaires sur l'accompagnement de journée a été multiplié par deux au cours de l'année, pour atteindre 477 journées. Désormais connu et reconnu cette offre fondée sur le « sur mesure » attire de nombreuses personnes.

Le SAPFI, 3 réponses pour des jeunes de 16 à 25 ans

Le SAPFI a pour mission d'accompagner des jeunes (50 places) en situation de handicap dans la réalisation de leur parcours professionnel, en levant tous les freins d'accès à leur autonomie :

- SESSAD (Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile – jusqu' à 20 ans),
- SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale – à partir de 20 ans),
- SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes Handicapés).

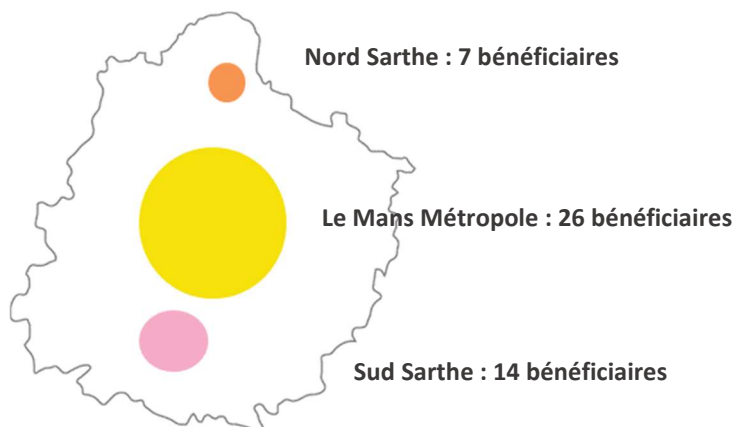
Selon les années, l'avancée en âge des jeunes leurs problématiques, les réponses sont apportées par l'un des trois services. Les 50 places en file active ont permis d'accompagner 63 jeunes en 2022.

Dispositif PCPE « Gestion de Liste d'Attente SESSAD »

Le dispositif de « Gestion de Liste d'Attente SESSAD départemental » est en expérimentation depuis 2021, 4 jeunes figurant sur la liste d'attente SESSAD SAPFI ont pu en bénéficier.

Les objectifs sont :

- Apporter une réponse transitoire aux jeunes en attente d'une place SESSAD,
- Proposer des prestations afin de soutenir l'inclusion scolaire, professionnelle et sociale,
- Coordonner le parcours de la personne accompagnée, apporter des conseils et soutenir la famille dans les démarches administratives.



La couverture départementale montre toute sa pertinence, si le bassin de population de la métropole mancelle reste très représenté, les secteurs ruraux Nord et Sud Sarthe représentent la moitié des accompagnements.

La majorité des nouveaux bénéficiaires a exprimé le besoin d'être accompagné(e)s dans l'élaboration du projet professionnel. Les demandes relèvent également de l'accès à l'autonomie (logement, mobilité, ressources) et de la sécurisation du parcours de soins (pour les jeunes ayant une notification SAMSAH).

Listes d'attente 2022 :

SAPFI – SESSAD	53 demandes d'admission en attente.
SAPFI – SAMSAH (+ de 20 ans)	9 demandes d'admission en attente.
SAPFI – SAVS	21 demandes d'admission en attente.

De nombreux jeunes sont en attente de place, le travail mené par l'équipe pourra permettre de réduire la durée de l'attente à moins d'une année.

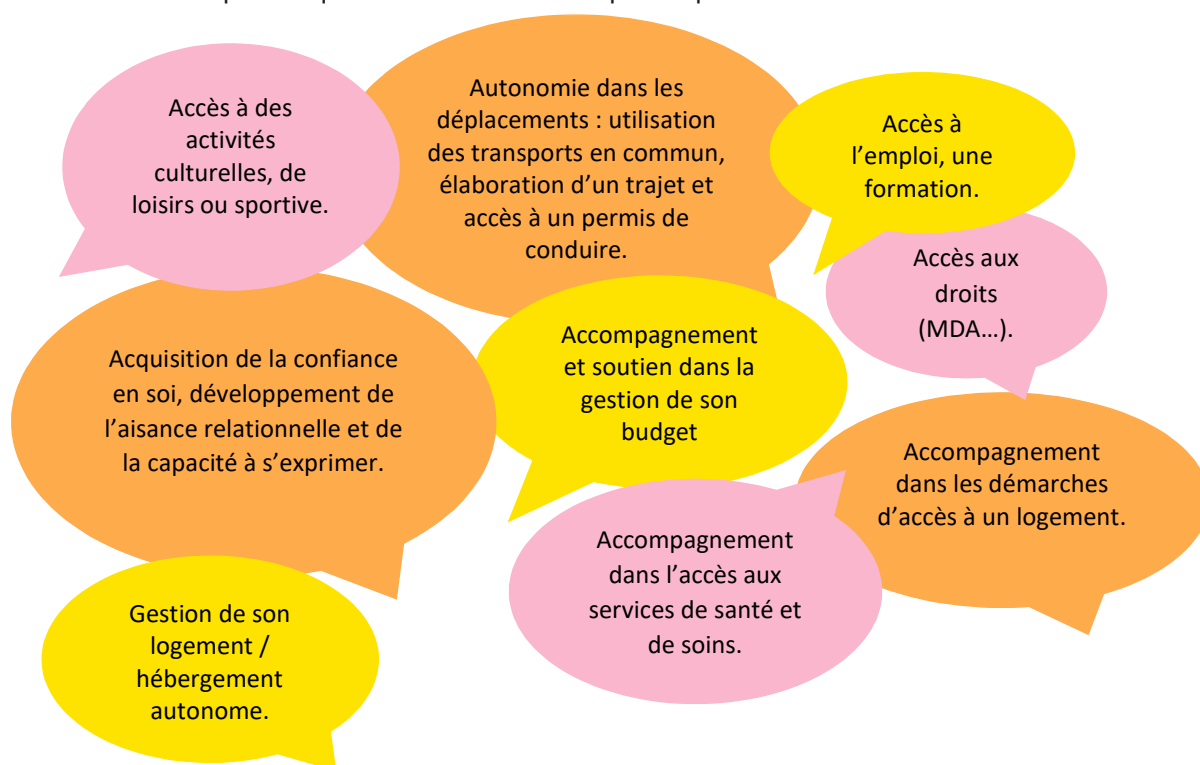
La mobilité gage d'insertion, de vie sociale, d'autonomie fait l'objet d'une action spécifique co-financée par le Crédit Mutuel « Créavenir », permettant entre autres de financer l'acquisition de tablettes, kits sécurité (gilets jaunes, casques, paires de gants, brassards...), livres de code... Cette problématique est portée par un groupe de travail qui réunit les professionnels de l'ensemble du dispositif Insertion sociale et Habitat diffus.

Des réponses pour quels besoins :

Les réponses proposées par les équipes du dispositif « insertion sociale et habitat diffus » sont individualisées s'adressant à des personnes qui vivent dans la cité en relative autonomie.

L'intensité des accompagnements s'adapte aux besoins d'étayage des personnes, à leurs situation sociale, familiale et leur âge.

Parmi les besoins les plus fréquemment mis en avant par les personnes :



Habitat

EANM – Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (FH-FV)

(dont 1 foyer dédié aux personnes handicapées vieillissantes)

Les foyers de vie

Nom de l'établissement	Descriptif
Maurice Dachary Roëzé-sur-Sarthe	Le foyer de vie pour personnes de plus de 50 ans est complet après avoir connu en 2022 4 départs (3 vers des EHPAD, 1 vers le soin) et 4 arrivées (venant de FH, FV et EPSM). L'accueil temporaire (2 places) et l'accueil de jour (1 place) répondent à des besoins multiples (répit, immersion, temps de rupture, évaluation...). En 2022, 17 personnes ont pu bénéficier d'un accueil temporaire. L'accueil de jour, ouvert en 2022, a bénéficié à 3 personnes.
Alain Daubian La Flèche	Le foyer de vie est complet et note une hausse de l'activité d'accueil temporaire (2 places et doublement de l'activité) et de l'accueil de jour (1 place) qui viennent là aussi répondre aux besoins des personnes et des proches. Les partenariats des Instituts Médico-Educatifs (IME) du Val de Loir de La Flèche, de l'Envol à Allonnes permettent une première approche pour des jeunes dont le projet est de rejoindre un établissement pour adultes.

Le SUIVI santé des résidents :

Vieillesse et suivi santé sont devenus au cours du temps une préoccupation croissante pour les deux établissements.

Depuis 2021, l'équipe est renforcée par la présence hebdomadaire de l'infirmière associative chargée de la coordination des soins dont la mission est pilotée par la plateforme de coordination des parcours. Le lien est désormais construit avec l'ensemble des acteurs du soin départemental. Les ressources sont largement mobilisées du côté de l'équipe mobile de Géroto-psy de l'EPSM notamment.

Le vieillissement des personnes est accompagné, l'évolution de leurs besoins est travaillée en partenariat avec les structures pour personnes âgées du département. Ainsi en 2022, en lien avec la plateforme de coordination des parcours, plusieurs projets d'accompagnement vers des EHPAD ou structures de soins de suite sont au travail.

Les ateliers proposés et plébiscités :

- Ce qui tourne autour de la musique, du chant de la danse, avec des rencontres avec l'autre FV de l'APAJH qui rassemble un bon groupe,
- L'activité physique avec l'enseignant sportif un jour par semaine,
- Les activités de renforcement ou de maintien des habiletés (cuisine, mémoire).

Radio-Dachary : Déjà 10 émissions ont été réalisées et diffusées au sein du foyer en 2022 (interview, commentaires autour de question d'actualité, de la vie des résidents...et bientôt des micros-trottoirs ainsi qu'une diffusion sur le net).

Les temps forts de l'année 2022 :

- Le mini séjour normand de septembre 2022 (8 personnes) encadré par les professionnels de l'établissement vient répondre de manière plus adaptée aux besoins des résidents vieillissants (plus court, moins loin, à un rythme adapté),
- La naissance des 7 poussins dans le poulailler de Dachary,
- Le séjour inter-associatif et inter-établissements APAJH/ ADAPEI a réuni 12 personnes de 5 établissements en partenariat avec les PEP 53. Apprécié par les personnes qui avaient besoin "d'ailleurs et de rencontres".

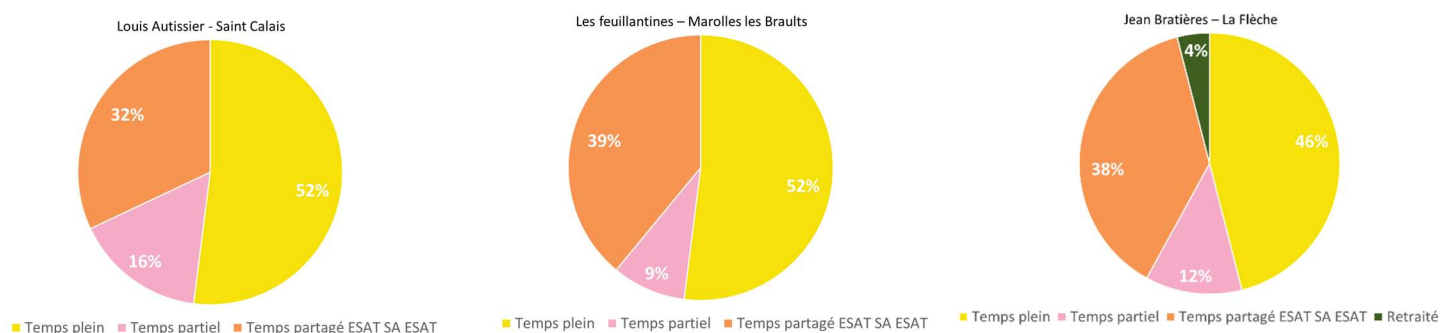
Les perspectives :

- Poursuite du développement partenariat, EPSM, CMP, EHPAD...
- Travail collaboratif inter associatif sur la poursuite de propositions de séjours adaptés au public vieillissant et/ou fragile,
- Développement du projet d'accueil de jour temporaire et séquencé avec pour cible différents publics,
- Formation des professionnelles sur la vie affective et intime (finalisation janvier et février 2023),
- Réalisation d'événements festifs en réponse à la demande des résidents,
- Poursuite des travaux, d'embellissement des établissements.

Les foyers d'hébergement :

Nom de l'établissement	Descriptif
Les Feuillantines Marolles-les-Brauts	17 personnes résident au Foyer d'hébergement laissant 3 places disponibles pour de futurs accueils en attente d'une admission conjointe en ESAT. Cette conjoncture est récurrente, les ESAT n'ont pas toujours les possibilités d'admission synchrones avec les disponibilités du foyer. 41% de la population accueillie se situent entre 50 et 62 ans, chiffre révélateur du vieillissement.
Jean Bratières La Flèche	En 2022, les 25 résidents sont aussi travailleurs d'ESAT (ADAPEI et APAJH). L'âge moyen est de 36 ans après le départ de travailleurs retraités et l'arrivée de jeunes adultes.
Louis Autissier Saint-Calais	Le foyer d'hébergement accueille 18 personnes dont la majorité à moins de 30 ans. 4 résidents ont quitté l'établissement en 2022 pour des logements semi-autonomes (2), pour un nouveau projet professionnel, pour un foyer de vie plus adapté.

La situation professionnelle des résidents des foyers d'hébergement :



Le travail en ESAT à temps partiel se développe (près de la moitié des personnes) et vient permettre de prolonger la vie professionnelle des résidents dans de meilleures conditions.

Un soutien à l'autonomie :

Les résidents jeunes pour bon nombre disent souhaiter accéder à un logement autonome. L'équipe met en place des accompagnements, des ateliers qui visent à développer de manière individuelle des acquis à visée d'autonomie au quotidien.

L'ensemble ayant pour objectif le développement du pouvoir d'agir des résidents dans une société inclusive ; pour exemple la gestion du linge, la santé et prévention, la mobilité, l'aspect administratif et budgétaire, etc.

Les activités proposées :

Les résidents disposent de la plus grande autonomie dans leur organisation, leurs loisirs et vie sociale et familiale. Nombre d'entre eux s'organisent en autonomie.

Pour les résidents qui le souhaitent des activités de loisirs, culturelles, sportives sont organisées avec eux et pour eux :

Randonnées, restaurants, évènements sportifs, cinéma...

Les fêtes locales, les évènements festifs organisés par les sections locales sont prisés et attendus.

Les perspectives :

L'association s'est engagée dans le développement de formes d'habitats diversifiées.

A Saint-Calais s'ouvriront les premiers logements inclusifs en fin d'année 2023. En partenariat avec Sarthe Habitat, 7 logements sont en cours de rénovation et seront livrés à 10 résidents qui les occuperont seuls ou en colocation.

Cette première étape sera suivie d'une seconde qui verra s'ouvrir un projet dit de "maisonnée" à échéance 2025 qui permettra de répondre aux souhaits des résidents actuels qui ont exprimé vouloir poursuivre une vie plus collective.

L'établissement actuel sera fermé lorsque chacun aura pu accéder à son nouveau logement.



Scolarisation et inclusion enfance-jeunesse

IME - Institut Médico Educatif dont 1 classe externalisée

SESSAD TU - Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile pour les enfants déficients intellectuels avec ou sans troubles associés

GLA - PCPE - Gestion Liste d'Attente et du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

Les orientations de travail du dispositif sont de promouvoir l'inclusion scolaire, l'autonomie, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté et l'autodétermination.

L'IME en 2022

L'IME l'Hardangère accompagne des jeunes âgés de 14 à 20 ans ayant une orientation de la MDA. Doté de 32 places, il accueille en 2022 33 jeunes.

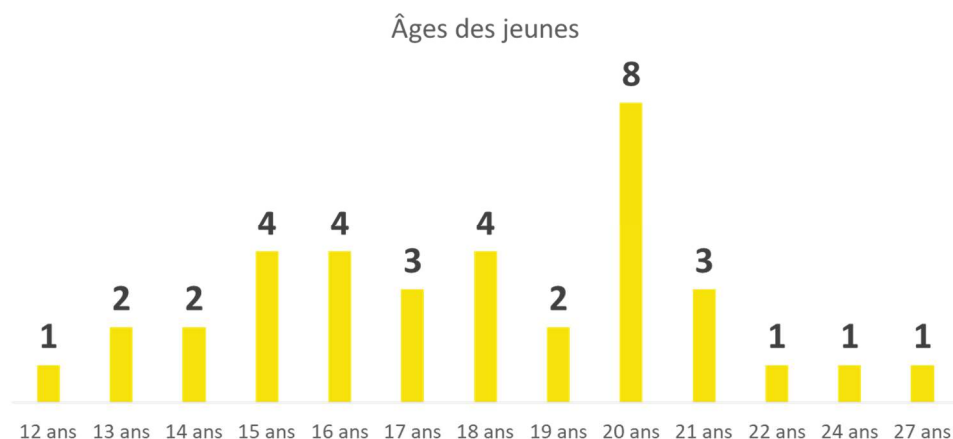
- **6 jeunes ont été admis** en 2022 dont 4 en rupture de parcours imminente. **Un des jeunes admis relève des situations prioritaires en raison de sa pathologie et la rupture de son parcours.** Un PAG a mobilisé un ensemble de partenaires pour construire une solution adaptée.

50 jeunes attendent sur liste d'attente une place à l'IME, des stages sont proposés, 5 d'entre eux ont pu en bénéficier.

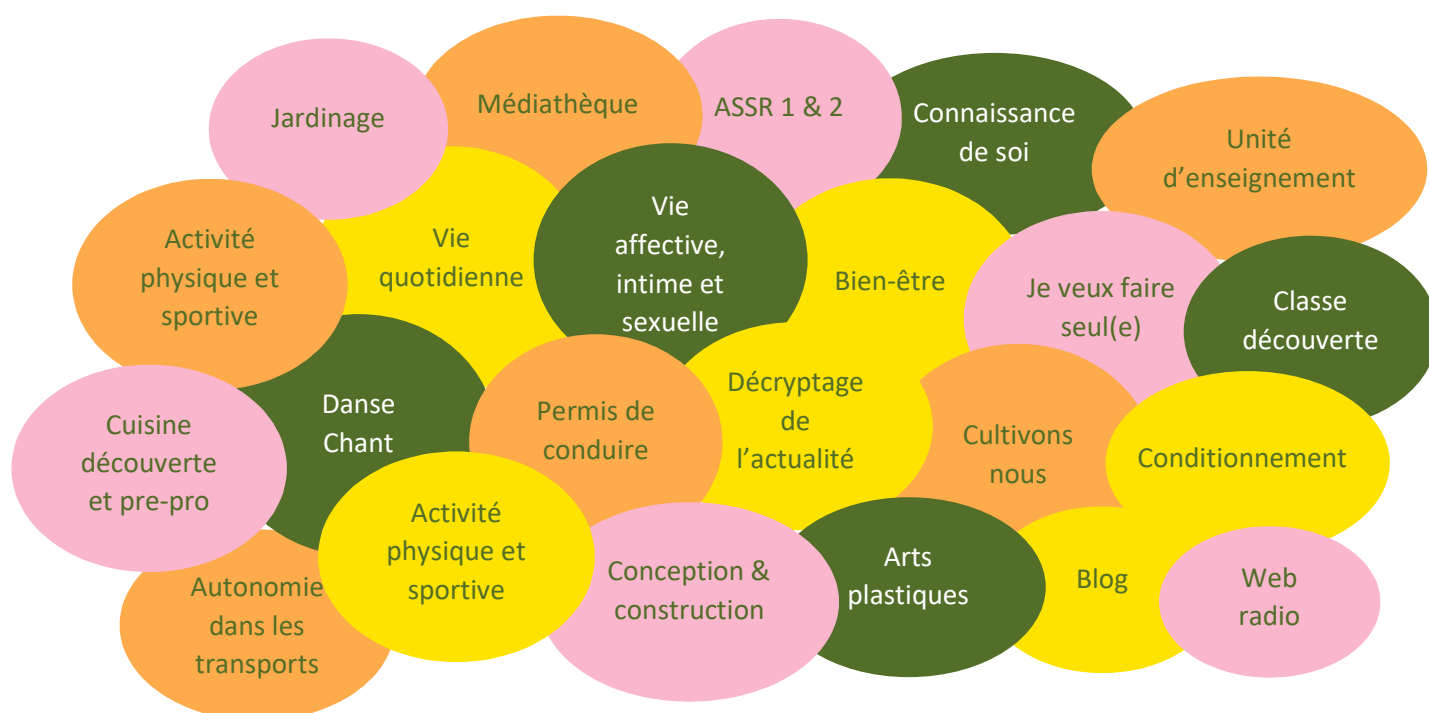
- 3 jeunes sont sortis de l'IME en 2022.
- 2022 a connu la **reprise des stages d'immersion** et la volonté de collaboration à nouveau pour des projets d'insertion professionnelle notamment avec les ESAT. Ces stages sont rendus possibles en raison de la mobilisation autour des ateliers de préprofessionnalisation et du travail d'équipe mené pour les apprentissages et vers l'autonomie.

Au second semestre 2022, a permis le **retour de temps de rencontre** avec les familles (repas à thème, la 50^{ème} année de l'IME, une journée solidaire avec les collaborateurs de COVÉA et la fête de fin d'année, etc.).

En 2022, 14 jeunes ont plus de 20 ans (de 20 à 27 ans), ce qui ne cesse d'inquiéter sur nos capacités départementales à offrir des solutions pour ces jeunes adultes.



L'offre d'ateliers éducatifs proposés en 2022 :



Le SESSAD TU en 2022

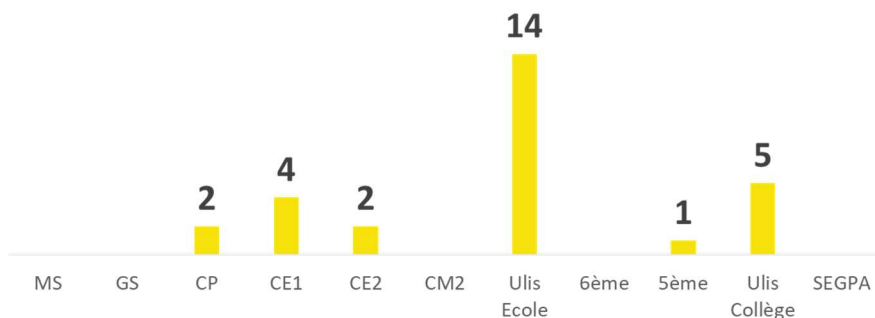
Le SESSAD Trait d'union a une capacité de 23 places et permet d'accompagner des jeunes de 4 à 20 ans.

Ses missions sont les suivantes :

- Développer les capacités d'autonomie,
- Favoriser le développement des compétences de la personne,
- Favoriser la socialisation et la relation aux autres,
- Apporter une écoute et un soutien à l'enfant ou l'adolescent et sa famille,
- Préparer à l'orientation.

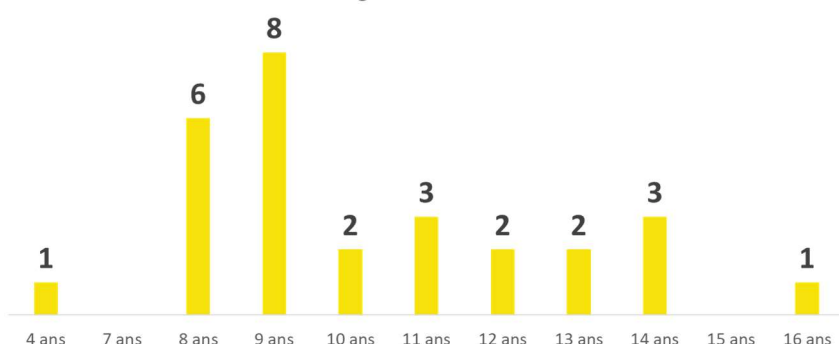
6 jeunes sont sortis pour des structures médico-sociales adaptées aux besoins, et 4 sont arrivés et 2 ont été pris en charge par les services de l'ASE. 4 admissions ont pu se réaliser, 2 autres aboutiront début 2023.

Nombre d'élèves – Année 2022



Une grande majorité des enfants sont scolarisés en ULIS école (14/28 enfants), 5 sont scolarisés en classe ordinaire avec AESH et 5 en ULIS collège.

Âges des enfants



Les enfants sont âgés de 4 à 16 ans avec une plus forte représentation des 8-9 ans (17/28 enfants).

- En raison des besoins actuels des enfants accueillis, l'équipe a créé des **supports visuels** adaptés en lien avec les familles et les partenaires et développés la **dimension partenariale**,
- Du **prêt de matériels**,
- Des **séances en groupe**.

La GLA - PCPE

La gestion de la liste d'attente et du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées est un dispositif coordonné par l'ADAPEI qui comprend plusieurs associations gestionnaires de GLA-PCPE. A l'APA JH 72-53, cette action est conjointe à 2 services : le SAPFI et le Trait d'Union. Il s'agit d'un service expérimental mis en place en décembre 2021.

L'année 2022 a permis de confirmer l'intérêt de ce type d'action au service de familles éloignées de l'accompagnement ou du soin ayant une notification SESSAD. Il s'agit d'évaluer la situation et de recueillir les attentes, et dans le cadre du PCPE de soutenir, de mettre en place des séances thérapeutiques ou de rééducation, d'aide au parcours, à l'orientation, à la scolarisation entre autres. Les modalités de soutien sont multiples et restent encore à créer. Une admission au SESSAD TU n'est pas systématique, ni toujours appropriée. Quand elle se relève bénéfique pour le jeune, le travail d'évaluation de la coordinatrice est facilitateur et fluidifie le parcours. Les liens et la concertation entre les professionnels en interne permettent une meilleure compréhension des trajectoires des familles, des besoins et des difficultés rencontrées.

12 suivis PCPE sont effectifs fin 2022 avec une contractualisation à 6 mois, renouvelable 6 mois si nécessaire.

S'agissant du T-U, 8 suivis/12 PCPE y sont rattachés en 2022. La demande de SESSAD déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés est grande : 174 enfants en attente d'une place fin 2022.

Avec la création de ce dispositif, durant les 6 premiers mois de l'année, une formalisation et une structuration des outils étaient indispensables avec notamment la rédaction du contrat, d'une convention, de courriers de réponse/suivi par exemple.

Un repérage des réseaux de santé et de libéraux étaient nécessaires et reste à compléter dans la limite d'un manque de professionnels en libéral dont en orthophonie, en psychomotricité, en neuropsychologie.

Les perspectives du dispositif :

L'équipe du dispositif scolarisation et inclusion est en réflexion et se projette vers la transformation en DAME dans l'attente du décret qui devrait paraître dans les mois à venir. Les modalités d'accompagnements sont plurielles : Unité d'Enseignement Interne, Externalisée, Ateliers éducatifs, Prise en soin, Coordination, service ambulatoire et accueil sur site, GLA-PCPE. La notion de parcours est bien présente.

Pérenniser le dispositif Gestion de la Liste d'Attente inter-associatif.

Élaborer et présenter un dossier pour le **projet d'UEE élémentaire** rattaché au SESSAD. L'intervention au sein de l'école pour les plus jeunes serait bénéfique pour profiter d'un environnement stimulant et de droit commun à un âge où les relations entre pairs en situation de handicap ou non peuvent être soutenus et facilités en milieu ordinaire.

Promouvoir et soutenir une démarche **d'éducation inclusive** jusqu'à essayer, dans la mesure du possible, des moments de vie autonome dans le studio de l'APAJH.

Sensoriel et troubles des apprentissages

SSEFS 72 - pour les enfants de 0 à 20 ans ayant une déficience auditive

SSEFS 53 - pour les enfants de 0 à 20 ans ayant une déficience auditive et présentant des troubles du langage

S3AS 72 - pour les enfants de 0 à 20 ans ayant une déficience visuelle

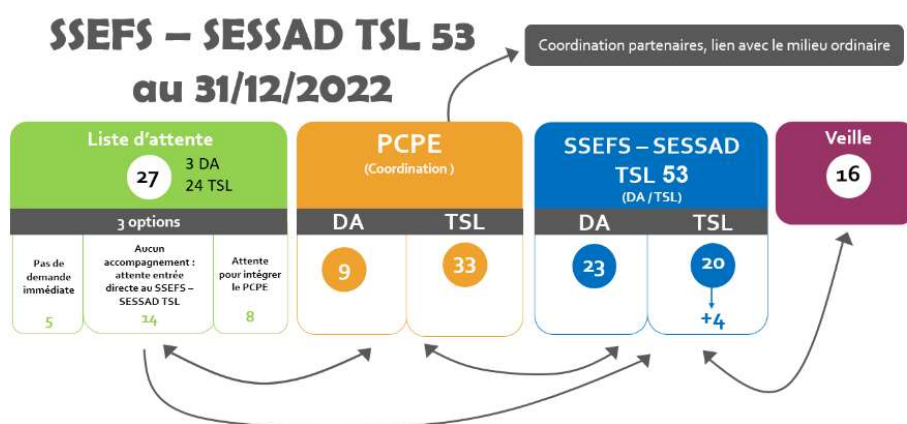
SESSAD TSL 72 - pour les enfants de 4 à 20 ans ayant de troubles du langage oral ou écrit + Gestion de liste d'attente

Service de ressources - EMAS - GLA

PCPE - Adultes et coordination : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées



En Mayenne en 2022,



L'offre de service en Mayenne a pour objectifs d'intervenir le plus précocement possible, prévenir les ruptures scolaires, garantir une scolarité de qualité, soutenir le jeune et ses proches.

Le travail en file active a permis d'accompagner 4 jeunes supplémentaires en sureffectif.

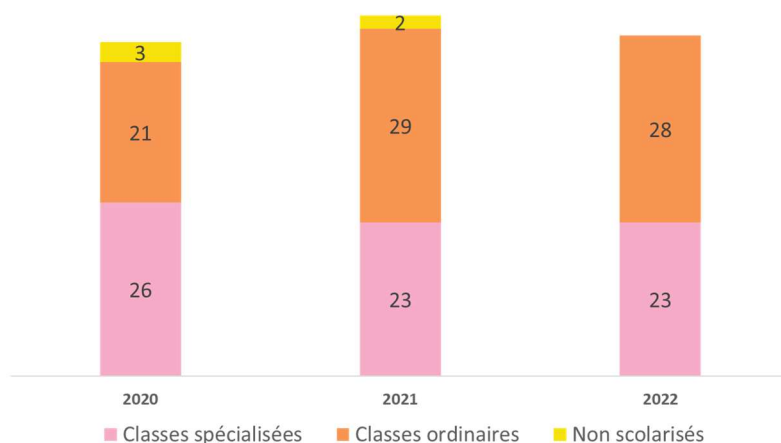
Nous comptons en 2022 :

- Entrées : 3 DA et 4 TSL,
- Sorties : 3 DA et 1 TSL.

Cette année, la moyenne d'âge est de 12 ans.

Mais 64 jeunes mayennais sont inscrits sur la liste d'attente du service dont 54 jeunes souffrants de troubles des apprentissages. Malheureusement, certains jeunes selon leur âge n'accéderont jamais à l'accompagnement dont ils ont besoin : le délai d'attente peut s'étirer de 3 à 5 ans.

Evolution du type de scolarisation pour les jeunes DA / TSL



Plus de la moitié des jeunes accueillis suivent une scolarité ordinaire.

Les missions principales du service :

- Développer la communication et le langage de l'enfant,
- Favoriser l'épanouissement de sa personnalité, l'autonomie, l'insertion sociale et/ou professionnelle,
- Accompagner le jeune dans sa scolarisation,
- Soutenir la famille.

Gestion de liste d'attente en Mayenne (GLA)

Cette offre est construite sur des financements provisoires depuis 2019. En 2022, la GLA aura permis d'accompagner 42 jeunes en attente d'une place en SESSAD. Cette offre PCPE s'inscrit pleinement dans sa mission de soutien à l'environnement des jeunes et aux jeunes (interlocuteur privilégié des familles, des équipes éducatives et pédagogique) :

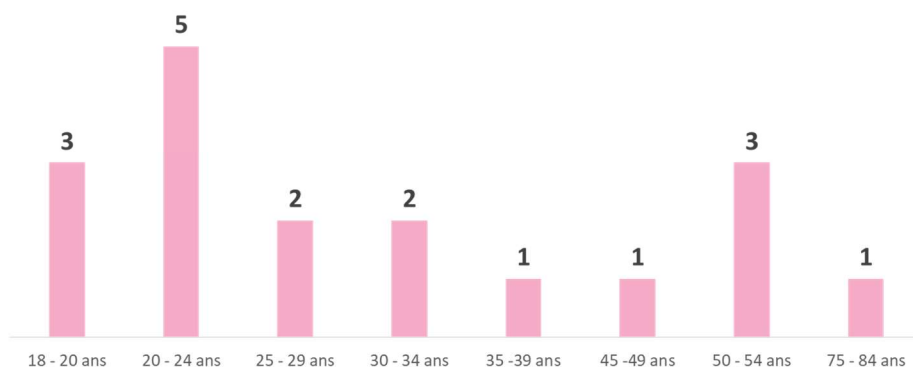
La GLA a permis de :

- Limiter le nombre de jeunes se retrouvant sans aucune réponse d'accompagnement sur le territoire,
- Fluidifier le processus d'accueil au sein du SSEFS-SESSAD TSL : meilleure connaissance de la situation globale du jeune, diagnostic précisé, possibilités de réorientation identifiées.

PCPE adulte en Mayenne

Doté d'un poste à temps partiel dont la particularité est la maîtrise de la Langue des Signes Française, cette offre de service a permis d'accompagner 18 personnes en 2022. 14 d'entre elles sont déficientes auditives et 4 présentent des troubles du langage.

Répartition en fonction de l'âge



Le PCPE Adultes a développé une offre qui permet de :

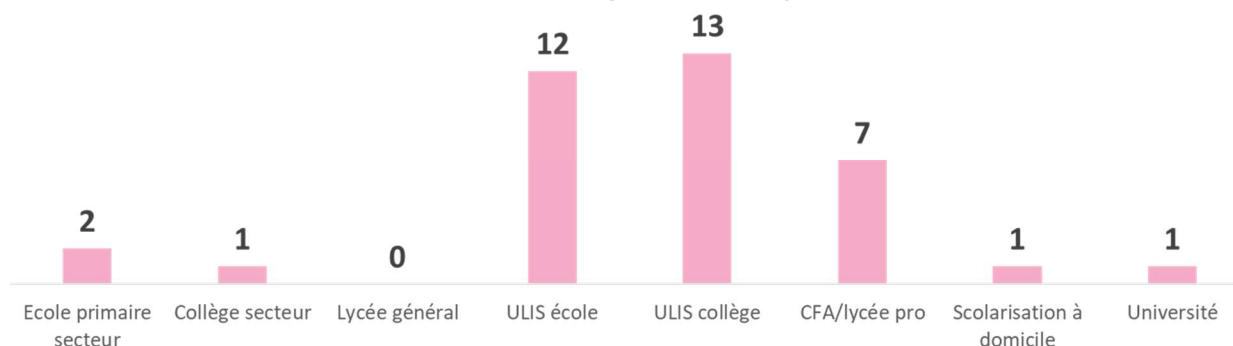
- Apporter une réponse quasi-immédiate, avec ou sans notification MDA,
- Etre accessible en LSF,
- Agir au sein d'un réseau partenarial développé,
- Rechercher des solutions dans le milieu ordinaire,
- Limiter les risques d'isolement,
- Limiter les risques de rupture de parcours post-SESSAD.

En Sarthe en 2022,

Le SSEFS 72 aura accompagné 44 jeunes déficients auditifs au cours de l'année, âgés en moyenne de 12 ans, 8 jeunes restent en attente d'une place.

Le mouvement de l'année est de 5 sorties et 7 entrées. Une majorité des jeunes accompagnés par le service est scolarisée en classe ULIS TFA (Ecole Marceau et Collège Le vieux Colombier). La plupart d'entre eux s'orientent vers des filières professionnelles après la classe de troisième.

Scolarisation des jeunes en sept 2022



L'offre scolaire en Sarthe et en Mayenne présente de nombreuses fragilités qui viennent perturber les parcours scolaires de jeunes sourds, voire provoque des ruptures scolaires, dans tous les cas une perte de chance de réussite scolaire. En cause, l'absence de continuité dans l'apprentissage et le choix d'une langue (français oral/langue des signes française).

Pour le moment de nombreuses familles sont contraintes d'accepter l'éloignement de leur enfant pour

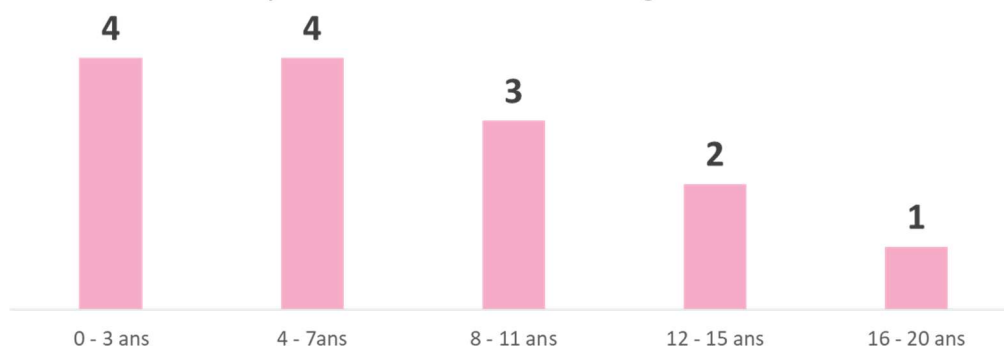
lui permettre de suivre une scolarité complète adaptée. Ce sujet est au travail avec les partenaires de l'enseignement.

Le S3AS 72

19 jeunes ont pu être accompagnés au cours de l'année 2022, leur âge moyen est de 8 ans. Le nombre de jeunes en attente d'une place ne cesse de croître passant de 8 en 2020 à 17 en 2022. Nous savons par avance que 2023 sera plus tendu encore avec au moins 23 jeunes sans solutions d'accompagnement.

Accompagnés en moyenne de 2 à 3 années, le service garantit un mouvement annuel qui permet d'accueillir environ 5 nouveaux jeunes. Mais, l'enjeu reste d'accompagner le plus tôt possible les enfants.

Répartition en fonction de l'âge en 2022

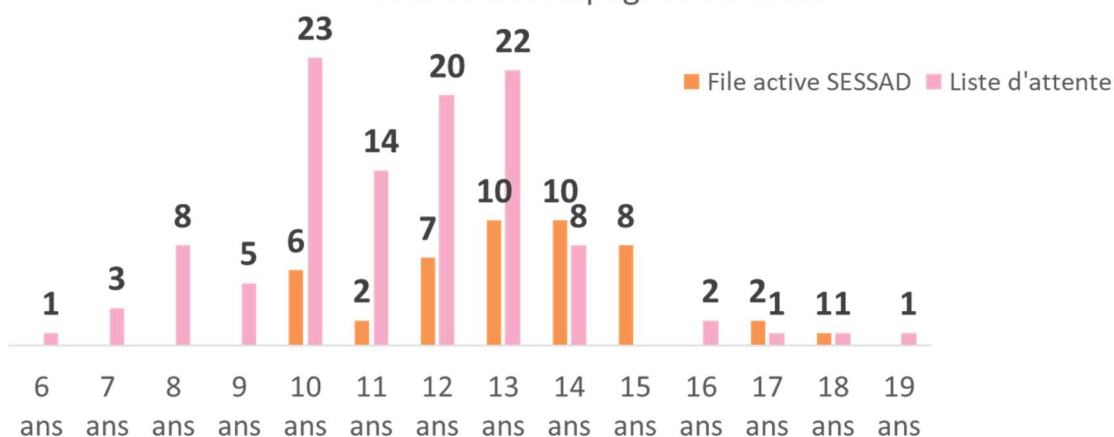


Les 14 jeunes suivis en 2022 relèvent de 11 établissements scolaires distincts. Là encore, et particulièrement à partir du collège, les jeunes présentant notamment des cécités doivent quitter le département alors que de nombreux parents questionnent cette contrainte.

Le SESSAD TSL 72

En 2022, le SESSAD confronté à un nombre massif de jeunes en attente d'une place a pu bénéficier d'une extension de 5 places ainsi qu'un financement provisoire nommé « Gestion de liste d'attente » pour développer des solutions qui permettent d'apporter des réponses immédiates aux jeunes en attente de soutien.

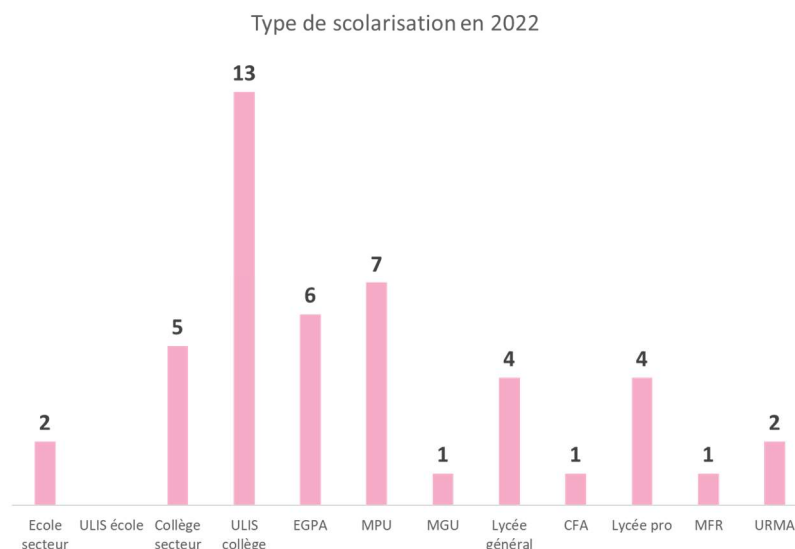
Jeunes accompagnés en 2022



110 jeunes ne peuvent actuellement bénéficier du soutien nécessaire pour suivre leur scolarité notamment et sont en liste d'attente en attendant qu'une place se libère.

Malgré un taux de rotation très actif qui a permis d'admettre 19 jeunes en 2022, grâce au fonctionnement en file active qui lui a permis d'accompagner 55 jeunes sur 45 places, la situation est critique pour la majorité des jeunes sarthois présentant des troubles du langage. L'équipe a développé des méthodes qui permettent d'outiller les jeunes au cours d'un accompagnement de moins de 3 ans en moyenne.

La moyenne d'âge est de 13 ans, les jeunes sont des collégiens en majorité.



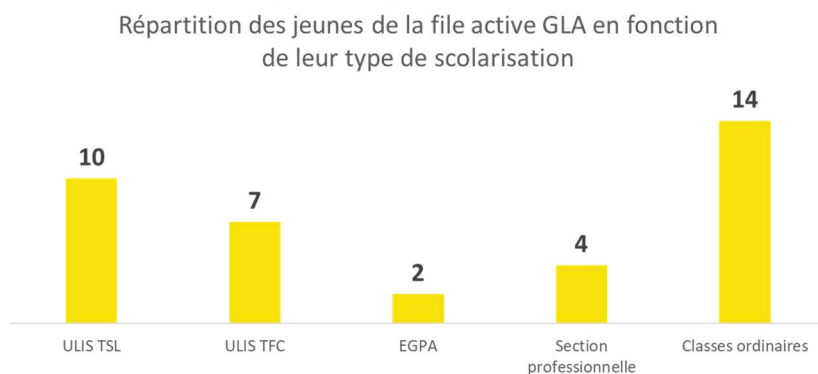
Les missions du service s'articulent autour de trois axes fondamentaux :

- Conforter l'inclusion scolaire et sociale,
- Favoriser le développement personnel et l'autonomie de l'enfant,
- Faciliter les acquisitions et les apprentissages.

Les professionnels du SESSAD TSL interviennent donc en soutien à la scolarisation de l'élève souffrant de troubles du langage et de l'apprentissage. Ils participent plus largement à leur adaptation à la vie ordinaire. L'équipe pluridisciplinaire se déploie dans tout le département. Nous la retrouvons ainsi au sein des écoles/centres de formation, des familles, des lieux de loisirs ou de culture. La souplesse et la mobilité des professionnels du SESSAD TSL leur permettent d'assurer un accompagnement à la fois éducatif et thérapeutique, articulé au sein du projet individualisé des élèves.

Gestion de liste d'attente en Sarthe

En 2022, 37 jeunes/100 en attente d'une place ont pu bénéficier d'un soutien.



L'ensemble des prestations proposées dans le cadre de la Gestion de Liste d'Attente visent à soutenir le jeune, sa famille et les équipes pédagogiques. Tous au moment du premier contact sont démunis. L'équipe se mobilise pour pratiquer des observations en classe, adapter et conseiller sur les outils

pédagogiques, soutenir psychologiquement les jeunes qui vivent une scolarité souvent dévalorisante, rassurer les familles sur les possibilités d'évolution, préparer les futures admissions en SESSAD.



Dispositif de coordination et prévention des ruptures

SAS HR - Service d'Accompagnement Spécialisés dans le Handicap Rare

Plateforme d'orientation et de coordination des parcours

SESSAD PRO DA, DV et TSL - Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile pour les déficients auditifs, visuels et souffrant de troubles sévères du langage

Communauté 360

Le SAS HR 72

Cette offre de service départementale fait partie du dispositif intégré régional qui regroupe les 5 services identiques implantés dans les départements de la région Pays de la Loire. Animés par l'équipe Relais Handicap rare, ces services travaillent en proximité des Centres hospitaliers de la région. La rareté des pathologies implique que le réseau des partenaires utiles se trouve le plus souvent hors département de la Sarthe et sur l'ensemble du territoire national.

Depuis 2017, 30 personnes ont été accompagnées dont 22 jeunes (mineurs).

En 2022, 8 nouvelles personnes ont pu bénéficier de l'appui du SAS HR 72. 5 personnes sont sorties du service, rappelons que la durée maximale d'accompagnement ne peut excéder 2 années.

En 2022, les 5 places sont mobilisées pour accompagner 9 personnes en file active.

L'expertise, l'approche de la complexité des situations à besoins multiples font du SAS HR 72 un partenaire mobilisé lors des Groupes Opérationnels de Synthèse du département : 7 GOS en 2022.

Le service est en constant développement et fait face à un afflux de demandes notamment de prestations individuelles auxquelles il n'est pas possible de répondre avec l'enveloppe budgétaire allouée.

Rappelons que les personnes accompagnées par le SAS HR sont majoritairement en rupture d'accompagnement, le plus souvent à domicile et en attente de place en institution.

La Plateforme d'orientation et de coordination des parcours

Propose les ressources suivantes :

- Évaluation neuropsychologique,
- Coordination de soins,
- Service social,
- Coordination de parcours.

Ce service interne à l'association est une ressource mobilisable par tous les services et établissements de l'APA JH Sarthe-Mayenne.

L'Évaluation neuropsychologique

Les 13 demandes de bilan en 2022 ont dû être complétées par des praticiens libéraux. Les motifs sont le plus souvent pour : établir un diagnostic, sensibiliser l'usager sur ses potentialités, orienter dans un projet scolaire ou professionnel, permettre d'adapter l'environnement de la personne.

La Coordination de soins

La coordinatrice de soins doit limiter son intervention aux besoins du SAMSAH, et des deux Foyers de vie. Certes les besoins associatifs sont plus grands mais pour permettre une prestation de qualité, le choix a été fait de limiter le périmètre de cette offre.

L'infirmière coordinatrice peut être mobilisée pour 56 situations.

En 2022, la coordination de soins a porté sur :

- L'évaluation de la douleur,
- L'évaluation de l'hydratation,
- La mise en place de documents-ressources adaptés à chaque résident,
- Travail autour des problématiques de santé psychiques,
- Travail autour des problématiques de santé concernant particulièrement les personnes porteuses de trisomie 21.

Le Service social

Les deux postes d'assistant de service social se partagent les interventions pour l'ensemble des établissements et services de l'association.

68 enfants ou jeunes ont pu bénéficier de l'appui du service social en 2022. Les demandes des adultes ont dû être reportées ou traitées spécifiquement en raison de l'absence d'une des professionnelles en 2022.

Les demandes d'accompagnement des adultes continuent d'augmenter, notamment les travailleurs d'ESAT (problématiques sociales, administratives, mesures de protection accès aux droits, accès au logement...).

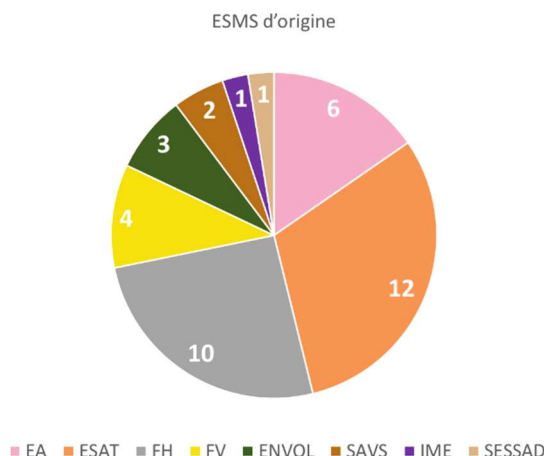
Le service social traite en direct un certain nombre de demandes et se situe comme passerelle vers les services de droit commun sans s'y substituer.

La Coordination des parcours

Le Service de Coordination des Parcours peut être interpellé par tous les professionnels de l'APAJH 72-53 dès lors que les prestations mises en place ne permettent plus d'apporter une réponse suffisante.

Le Service de Coordination de Parcours répond soit aux besoins d'appui dans leurs recherches de solutions, ou plus largement à tous les besoins liés à la santé somatique ou psychique, à l'autonomie et à la participation sociale des personnes accompagnées par les services et établissements de l'APAJH 72-53.

En 2022, 39 personnes ont bénéficié du soutien du service de coordination de parcours.



Les adultes sont les plus nombreux à mobiliser la plateforme de coordination.

Problématiques Demandes	Nbre personnes concernées
Fatigabilité au travail et inaptitude	4
Difficultés sociales	3
Parentalité	2
Problématiques de soins (psychique ou médical)	19
Réorientation vers un ESMS plus adapté	9
Accompagnement retraite	2
Besoin d'affiner son projet de vie	3
Risque de rupture de parcours	8
Rupture totale de parcours	3
Soutien aux tuteurs, aidants	6

En 2022 et afin de renforcer les coopérations internes, de mieux couvrir les besoins repérés, la plateforme de coordination a renforcé ses liens avec les entreprises adaptées (accompagnement du retour à l'emploi, recherche d'emploi en milieu ordinaire, recherche d'emploi hors département...).

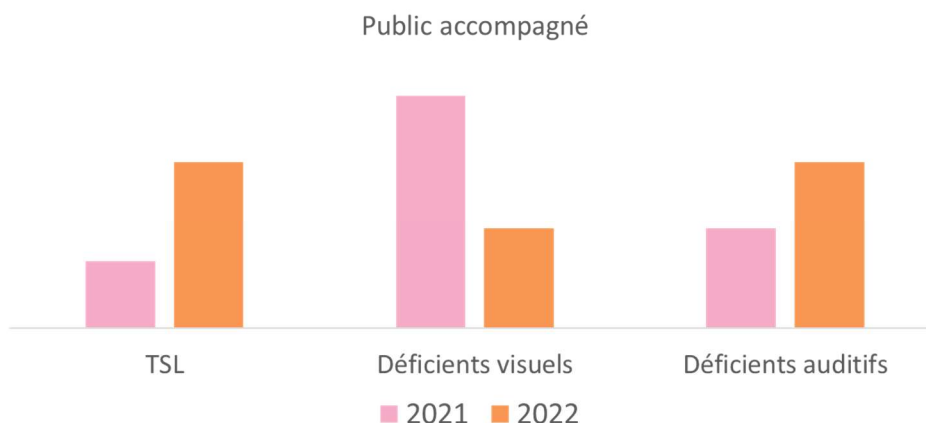
Le projet calaisien d'habitat inclusif a mobilisé l'équipe de la plateforme afin de recueillir les attentes des résidents en termes de logement et vie quotidienne.

La plateforme se mobilise dans le groupe de travail « un avenir après de travail » pour les travailleurs d'ESAT en particulier afin de mieux les accompagner au moment du passage à la retraite.

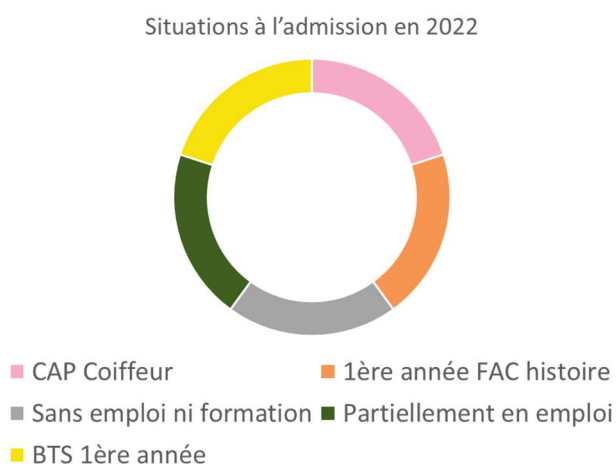
Le SESSAD pro Sensoriel et TSL

7 places permettent d'accompagner quelques-uns des jeunes sarthois de 16 à 25 ans déficients visuels, déficients auditifs ou présentant des troubles du langage, en difficulté dans leur parcours de formation et/ou professionnel.

En réalité, 10 jeunes en file active ont pu être soutenus en 2022.



Les jeunes admis en 2022 sont tous dans un cursus de formation ou d'emploi, à l'exception d'un seul en rupture après une scolarité en établissement hors région. A noter que la moitié d'entre eux vit chez un parent. La question de l'accès à une vie adulte autonome est prégnante.



Principaux objectifs travaillés en 2022

- Accompagnement vers l'accès aux soins (obtention de rendez-vous médicaux, accompagnements pour le dossier MDA etc.),
- Accompagnement dans les démarches de recherche de projet (direct ou vers des partenaires (CRP, etc.)),
- Accompagnement dans des visites d'entreprises ou dans et vers l'emploi,
- Accompagnement autour du lien social (activités culturelles et sportives), de la VAIS, de l'estime de soi.

Certains jeunes auront besoin à terme, et parfois dès la sortie du SESSAD pro, d'un soutien spécialisé dans les déficiences sensorielles de type SAVS, cette offre n'est pour le moment pas disponible en Sarthe.



Activité professionnelle et transition

ESAT KALISTÂ - Établissement et Service d'Aide par le Travail

SA ESAT 72 - Section Annexe d'ESAT

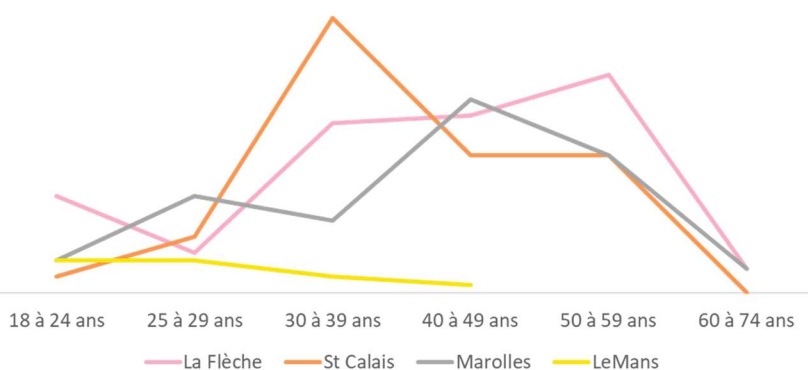
L'ENVOL - Ferme pédagogique

247 personnes accompagnées par le travail en 2022 :

- 11 entrées de personnes nouvelles,
- 14 sorties pour retraite, rapprochement familial, parcours professionnels dans un autre ESAT, orientation vers un FV....

2022 compte 56 accueils de stagiaires pour découverte et évaluation, permettant de travailler de futures orientations.

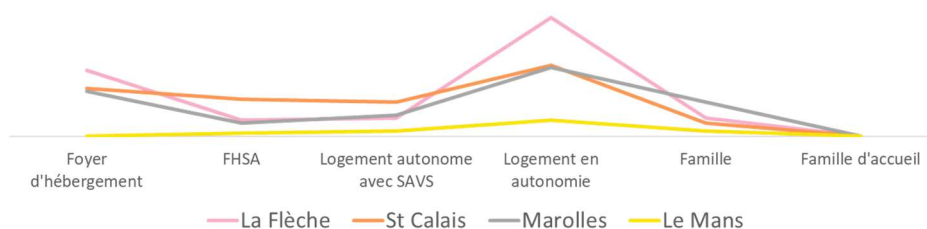
Nb d'arrivées/départ travailleurs d'ESAT par site



Si nous constatons l'arrivée de jeunes travailleurs, globalement et particulièrement à La Flèche les départs à la retraite seront nombreux dans les 5 années à venir.

	La Flèche	St Calais	Marolles	Le Mans	Total
18 à 24 ans	12	2	4	4	22
25 à 29 ans	5	7	12	4	28
30 à 39 ans	21	34	9	2	66
40 à 49 ans	22	17	24	1	64
50 à 59 ans	27	17	17	0	61
60 à 74 ans	3	0	3	0	6

Ancienneté des travailleurs d'ESAT/site



Près de la moitié des travailleurs d'ESAT ont plus de 15 ans d'ancienneté.

	La Flèche	St Calais	Marolles	Le Mans	Total
Foyer d'hébergement	25	18	17	0	60
FHSA	6	14	5	1	26
Logement personnel avec SAVS	7	13	8	2	30
Logement en autonomie	45	27	26	6	101
Famille	7	5	13	2	29
Famille d'accueil	0	0	0	0	0

Plus de la moitié des travailleurs sont accompagnés, soutenus dans leur vie personnelle, familiale hors du travail.

Offres en Ateliers : nombre de personnes

A noter près d'un tiers des travailleurs est mobilisé pour des missions de prestations de service (à des fréquences diverses).

Ateliers Nombre de travailleurs	La Flèche	Saint Calais	Marolles	Le Mans	Total
Conditionnement	27	28	10		65
Assemblage			5		5
Couture Blanchisserie repassage	11	8			19
Electromécanique	23	10			33
Menuiserie	8				8
Mécanique Tôlerie		15			15
Façonnage			10		10
Packing			14		14
GED gestion électronique documents			17		17
Jardin E. Verts	13	13	7	5	38
Prestations entreprises	7	16	2	6	31
Entretien locaux		3	4		4

Évolution des parcours des travailleurs

Différent et compétent 2022, nombre de personnes engagées dans une RAE :

- Marolles-les-Braults : 4 personnes
- La Flèche : 4 personnes

En 2022, sur tous les sites de l'ESAT Kalistâ, les travailleurs ont pu être accompagnés dans leur demandes ou besoins spécifiques (quelques exemples) :

- ✓ Une reconversion professionnelle en restauration,
- ✓ Une orientation vers le milieu ordinaire de travail ou une Entreprise Adaptée,
- ✓ Une recherche de logement ordinaire relayée par l'ESAT et travaillée par la Plateforme de coordination des parcours,
- ✓ Un ajustement du temps de travail à leur besoin et capacité au cours de l'année,
- ✓ Une projection dans des changements au cours de leurs parcours professionnels,
- ✓ Une participation au « duoday »,
- ✓ Des stages en interne ou à l'externe pour mieux envisager la suite de leur parcours professionnel.

La formation des travailleurs :

En 2022, plusieurs formations ont pu se réaliser et visent à permettre à chaque travailleur de mieux appréhender ou exécuter leurs tâches, les sécuriser (utilisation du matériel + celui des professionnels, gestion des risques).

Les temps forts de la vie de l'ESAT KALISTÂ :

Fin de l'ensemble des restrictions COVID et reprise des événements conviviaux qui ont regroupé l'ensemble des équipes et des professionnels :

- Le 14 juin à Papéa,
- Le 21 décembre dans la salle des fêtes de Marolles-les-Braults avec une animation musicale.

Mais aussi :

- Participation aux Trophées de l'APAJH le 21 novembre à Paris,
- Participation à la projection du film « Presque » au cinéma Pathé des Jacobins au Mans le 13 décembre en lien avec les 60 ans de la Fédération APAJH,
- Complétés d'un grand nombre d'événements (sportifs, conviviaux, partenariaux...) sur les sites.

L'ESAT KALISTÂ communique et s'inscrit dans les réseaux :

Les newsletters Kalistâ sont diffusées tous les 6 mois pour mettre en avant l'activité des sites et le travail des usagers.

L'ESAT est référencé sur le réseau GESAT (réseau national des prestataires du Secteur du Travail Protégé et Adapté).

L'ESAT est adhérent aux Clubs d'entreprise du territoire (Club So Le Mans / AGIR / Club des entreprises du Pays Fléchois, Club ESS du pays du Mans) et au MEDEF, et membre du CA des Club ESS et Club AGIR.

Les projets...

	OBJECTIFS
Structuration du dispositif	○ Renforcer l'équipe de cadre pour piloter l'harmonisation des procédures et outils et avoir un cadre de proximité sur le site du Mans ○ Accompagner les professionnels dans la transformation de l'offre
La production	○ Accompagner les moniteurs dans la maîtrise des process industriels ○ Soutenir le besoin d'investissement ○ Valoriser l'investissement des travailleurs par la mise en place de la prime ○ Développer le détachement / prestation de service en entreprise ○ Développer une offre de sous-traitance sur Le Mans
L'accompagnement des personnes	○ Harmoniser les procédures et les outils d'accompagnement ○ Préparer la mise en œuvre du Dossier Unique Informatisé de l'utilisateur
Les fonctions supports	○ Optimiser et sécuriser le traitement des données de gestion du temps des TH

La SA-ESAT départementale APA JH72-53

34 personnes accompagnées en 2022 pour une capacité de 44 places. La baisse du nombre de personnes intéressées par l'offre SA-ESAT nous invite à transformer cette offre pour les années qui viennent. Une étude est en cours qui permettra de rénover l'offre et mieux répondre aux attentes des personnes.

Qui sont les personnes qui rejoignent la SA-ESAT ?

Des personnes plutôt jeunes...

	LF	SC	MLB	Total
18 à 24 ans	4			4
25 à 29 ans	3	2	1	6
30 à 39 ans	2	5	1	8
40 à 49 ans	3	1	3	7
50 à 59 ans	6		2	8

Qui résident en établissement majoritairement ?...Des personnes célibataires

	LF	SC	MLB	Total
Foyer d'hébergement	11	6	5	22
FHSA	1	2	1	4
Logement personnel avec SAVS				0
Logement en autonomie	4			4
Famille	2		2	4
Famille d'accueil				0

Rappelons les objectifs de l'offre SA-ESAT

Les personnes peuvent rejoindre la SA-ESAT après que leurs besoins aient été évalués avec eux, au cours de leur vie professionnelle pour limiter le temps de travail devenu trop lourd. Les plus jeunes peuvent aussi démarrer leur vie professionnelle en programmant une progression dans l'intensité du travail en le partageant avec la SA-ESAT.

- Préserver les acquis professionnels
- Favoriser une évolution des compétences
- Favoriser une valorisation personnelle
- Proposer des temps de parole et d'écoute
- Favoriser de façon progressive la fin de l'activité professionnelle des travailleurs vieillissants par un accompagnement individualisé
- Permettre de découvrir de nouveaux apprentissages pour aider des jeunes sortant d'IME à s'inscrire progressivement dans une réalité de travail à temps plein

Retrouvez les activités de la SA-ESAT et ses temps forts 2022 sur sa page Facebook.

L'ENVOL - Ferme pédagogique

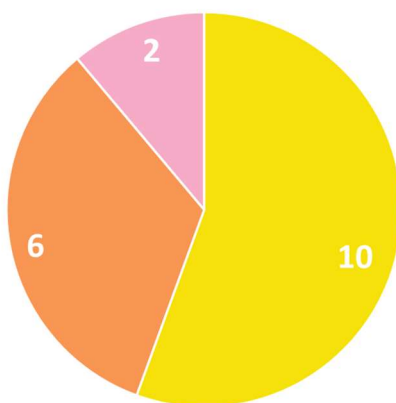
La Ferme Pédagogique l'Envol accueille des jeunes adultes de 18 à 25 ans, en situation de handicap (physique, psychique, moteur, pluri handicap, déficience intellectuelle). Limité à deux ans l'accueil à la ferme pédagogique l'ENVOL fait parfois l'objet de demande de dérogation qui est acceptée lorsque c'est nécessaire.

L'Envol propose 12 places d'accueil de jour par financement du Conseil départemental de la Sarthe (+ 20 ans).

Complété de 4 places d'accueil de jour financées par l'ARS Pays de la Loire, qui sont proposées à des jeunes de moins de 20 ans.

La ferme pédagogique l'Envol a accompagné 18 personnes sur l'année 2022.

Répartition de l'orientation (nb de pers)



■ Orientation Foyer de vie ■ Orientation ESAT/SA ESAT ■ ESAT-SA ESAT/ Foyer de vie

2 personnes ont pu être orientées vers des structures adaptées (1 ESAT, 1 Foyer de vie)

Accompagnements et supports proposés :

Soins des animaux, entretien du site, « agility », entretien du logement, confection de repas, ateliers créatifs, atelier téléphone, atelier informatique, activité physique et sportive, atelier prévention-santé, atelier monnaie.

Soutien à la définition du projet personnel :

En 2022, 19 stages d'immersion dans les établissements partenaires (habitat, ESAT et SA-ESAT...) ont été proposés.

L'autonomie dans les transports fait l'objet d'un travail individualisé qui permet de développer les capacités d'autonomie des jeunes adultes accompagnés.

Les IME de la Sarthe, l'ITEP les petits princes, la ville d'Allonnes restent des partenaires privilégiés en 2022. Des groupes accompagnés y viennent régulièrement au cours de l'année, pour bénéficier des supports éducatifs offerts par le site.

9 jeunes venus de structures sarthoises ont été accueillis en stages (3 semaines) au cours de l'année 2022.



Entreprises Adaptées

EA – Entreprises Adaptées

En 2022, les Entreprises Adaptées Kalistâ ont marqué cette année par la mise en place des actions initiées en 2021.

Les deux nouveaux responsables des entreprises adaptées de La Flèche et l'APAC ont pleinement appréhendé leurs nouvelles fonctions pendant cette année pleine où ils ont pu initier la mise en place de mesures d'accompagnement des équipes en se concentrant sur plusieurs sujets.

D'une part, la valorisation des professionnels s'est articulée autour de l'évaluation des compétences, de leurs projets et des formations qui répondaient à leurs demandes.

D'autre part, la « plateforme de coordination et de prévention des ruptures » est devenue progressivement un acteur majeur de l'accompagnement sur le plan social des équipes.

Enfin, plusieurs formations à la fois axées sur les pratiques professionnelles en matière de sécurité et de méthodes ont permis aux équipes d'évoluer.

En parallèle, afin de s'inscrire dans une politique d'ouverture, l'atelier qui a pris toute son ampleur. Il a permis d'accueillir plusieurs personnes venues d'IME ou d'ESAT ou de l'ENVOL, leur offrant ainsi de nouvelles expériences.

Sur le plan commercial, les activités espaces verts sont en expansion. En revanche, dans le cadre de nos activités de sous-traitance, l'un de nos clients a connu des difficultés de commercialisation de ses produits, nous privant désormais de cette activité.



Rapport Financier

Philippe COSTEUX, trésorier

Les faits marquants de l'année 2022

FOCUS SUR

Le financement FAT ESAT s'élève à 90 672 €.

Le coût des procédures en lien avec les ressources humaines s'élève à 81 K€ pour 6 salariés.

Evolution du point d'indice : Juillet-Décembre 2022 => Versé aux salariés en janvier 2023 : 97 385 € ARS produit Décembre 2022 / repris sur les résultats 2022 : 55 590 € CD72

Des versements de l'ARS pour :

- Soutien à l'inflation => 82 453 €
- Soutien à la fragilité RH => 60 855 €
- Financement à l'accueil des stagiaires => 21 300 €

Crédits reconductibles accordés par l'ARS (Arrêté du 24/11/2022) :

- ✓ 100 000 € : Communauté 360
- ✓ 310 299 € (estimation provisoire) : Mesures Ségur/Laforcade

Crédits non reconductibles (206 K€) :

- ✓ 21 300 € au titre de l'accueil de 4 stagiaires éducatifs sur 9 mois à l'IME l'Hardangère, Allonnes
- ✓ 42 025 € au titre de l'accompagnement en ESAT
- ✓ 82 453 € au titre du soutien à l'inflation
- ✓ 60 855 € correspondant à la fragilité RH

Crédits Reconductibles accordés par le Conseil Départemental 72 :

- ✓ 402 860 € : Mesures Ségur/Laforcade

ESAT-EA Commerciaux :

- Variation du Résultat entre 2022 et 2021 : + 76 194 €

ESAT Unique :

- Variation du Chiffre d'affaires entre 2021 et 2022 : + 196 959 €

EA :

- Variation du Chiffre d'affaires entre 2021 et 2022 : + 229 467 €

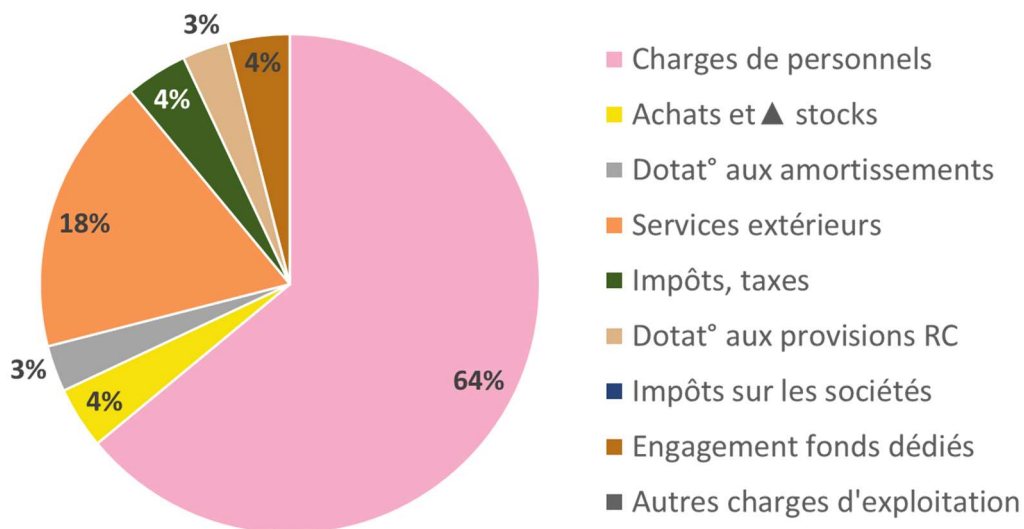


Le compte de résultat

Compte de résultat consolidé (en K€)

CHARGES			PRODUITS		
	2022	2021		2022	2021
CHARGES D'EXPLOITATION	22 362	20 792	PRODUITS D'EXPLOITATION	23 009	21 108
Variation	1 570		Variation	1 901	
Achats et Δ stocks	949	1 045	Ventes de marchandises	1	1
Services extérieurs	4 125	3 799	Production vendue et prestations de services	3 195	2 910
Impôts, taxes et versements assimilés	967	903	Production stockée	16	-2
Charges de personnel	14 919	14 151	Produits de la tarification	12 712	11 470
Dotat° aux amortissements	677	616	Subventions d'exploitation	31	69
Dotat° aux provisions pour risques et charges	669	142	Aide aux postes (compte 754300)	3 297	3 210
Autres charges d'exploitation	55	136	Reprises sur provisions pour risques et charges	234	102
			Autres produits et transferts de charges	3 524	3 350
			Résultat d'exploitation (excédentaire)	647	316
			Variation	331	
CHARGES FINANCIERES	99	88	PRODUITS FINANCIERS	20	8
Variation	11		Variation	12	
Intérêts et charges assimilées	99	88	Produits financiers	20	8
Résultat financier (déficitaire)	79	80			
Variation	- 2				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	998	149	PRODUITS EXCEPTIONNELS	688	379
Variation	849		Variation	309	
Sur opérations de gestion et capital	40	35	Sur opérations de gestion et capital	419	131
engagements fonds dédiés	917	81	fonds dédiés utilisés	268	231
dotations aux provisions réglementées	40	33	reprises provisions réglementées	1	3
			transferts de charges		15
Résultat exceptionnel (déficitaire)	310		Résultat exceptionnel (excédentaire)	230	
Variation				- 230	
Impôts sur les sociétés	2	1			
TOTAL CHARGES	23 461	21 030	TOTAL PRODUITS	23 717	21 495
Variation	2 431		Variation	2 222	
			RÉSULTAT (Excédent)	256	465
			Variation	- 209	
TOTAL GÉNÉRAL	23 717	21 495	TOTAL GÉNÉRAL	23 717	21 495

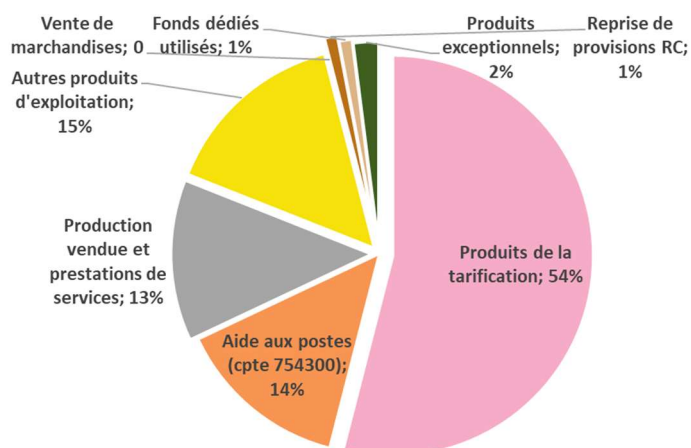
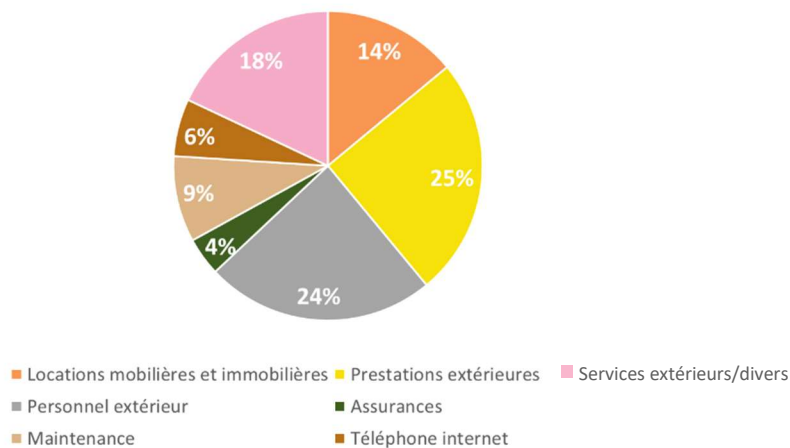
Répartition des charges 2022



Les charges de personnel représentent 64% du total des charges 2022.

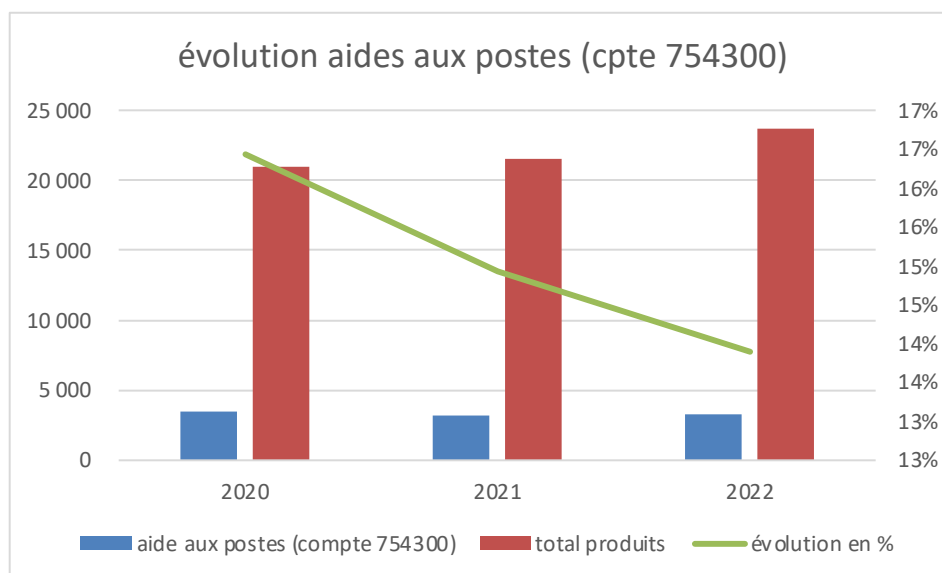
Les services extérieurs représentent 18% du total des charges 2022 et sont répartis ainsi :

Détails poste services extérieurs



Le chiffre d'affaires des activités commerciales représente 13% du total des produits 2022 et les aides aux postes représentent 14%. Les produits de tarification (dotations ARS et CD) représentent 54% du total des produits. Il convient de mettre en évidence l'évolution des aides aux postes depuis l'exercice 2020.

Répartition des produits 2022



Par différence entre les charges (23 461 223,56 €) et les produits (23 717 493,43 €), le résultat comptable de l'exercice 2022 est excédentaire de **256 269,87 €**.

Il apparaît sous la dénomination résultat consolidé dans le tableau ci-dessous :

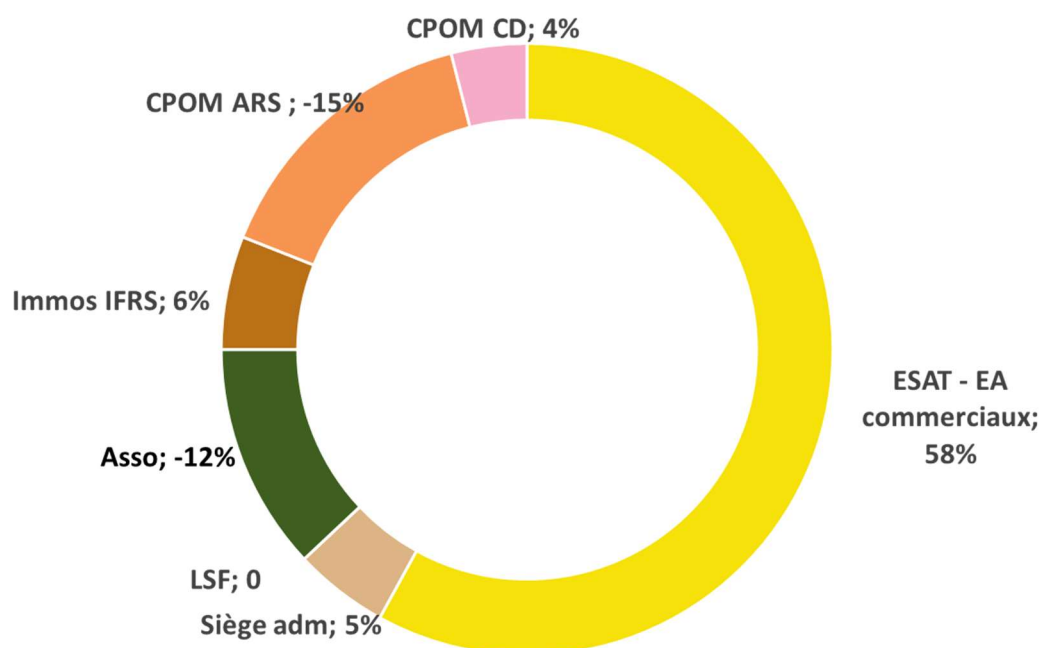
EVOLUTION DES RESULTATS COMPTABLES					
	2019	2020	2021	2022	
détails	Résultats Comptables				Variation 2022/2021
	2019	2020	2021	2022	
CPOM partie ARS	180 616,58	464 972,70	342 189,15	- 80 977,84	- 423 167
CPOM partie CD 72	- 29 439,29	140 949,84	- 84 850,90	21 794,16	106 645
Double Financeurs ARS/CD 72	27 794,42	-	-	-	-
ESAT-EA Commerciaux	558 588,74	418 750,60	246 468,62	322 662,27	76 194
Siège administratif	22 192,86	66 417,63	13 436,75	27 217,96	40 655
LSF	1 271,60	- 10 518,65	11 765,03	- 2 719,09	- 14 484
Association	- 41 373,94	- 52 433,21	- 67 386,48	- 66 560,93	826
Total	719 650,97	1 028 138,91	434 748,67	221 416,53	- 213 332
Retraitements Immobilisations IFRS	39 002,16	37 027,25	30 233,67	34 853,34	4 620
Résultat Consolidé	758 653,13	1 065 166,16	464 982,34	256 269,87	- 208 712

A cela, conformément à la réglementation, la variation pour congés payés ainsi que les durées d'amortissement sont retraitées, le résultat 2022 à affecter s'élève donc à **230 224,27 €**.

Les variations de congés payés correspondent aux variations de provisions pour congés payés entre 2022 et 2021. Cette variation est refusée chaque année par les autorités de tarification, ce qui explique le retraitement du résultat, soit + 8 807,74 €.

Les retraitements IFRS concernent les amortissements de certaines immobilisations. Les durées d'amortissement IFRS ne sont pas les mêmes que celles appliquées en comptabilité, soit - 34 853,34 €.

Résultat comptable 2022



Le bilan

Bilan consolidé au 31 décembre (en K€)

ACTIF			PASSIF		
	2022	2021		2022	2021
ACTIF IMMOBILISÉ	9 482	8 070	FONDS PROPRES	7 486	6 958
Immo. incorporelles nettes	14	20	Fonds propres sans/avec droit de reprise	295	295
Immo. corporelles nettes	8 821	7 653	Réserves	5 536	5 163
Terrains et constructions	6 725	6 660	Report à nouveau	592	496
Installations et matériels	740	710	Excédent ou déficit de l'exercice	256	465
Immobilisations en cours	1 356	283	SITUATION NETTE	6 680	6 419
Immo. financières	646	397	Subventions d'investissement	274	46
			Provisions réglementées	532	493
			FONDS DEDIES	1 721	1 072
			PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	717	312
ACTIF CIRCULANT	13 775	10 139	DETTE S	13 333	9 867
Stocks	95	55	Dettes financières	10 074	6 857
Créances	1 629	1 553	Dettes d'exploitation	3 259	3 010
Disponibilités et VMP	12 051	8 531			
TOTAL GÉNÉRAL	23 257	18 208	TOTAL GÉNÉRAL	23 257	18 208

L'actif

- L'actif immobilisé net a augmenté par rapport à 2021 : +17 %. Cette augmentation est essentiellement due aux constructions et installations en cours.
- Les créances clients, usagers et autres créances ont augmenté de 5 % par rapport à 2021.
- Les disponibilités ont augmenté de 41% par rapport à 2021.

Le montant est de 12 051 K€ au 31/12/2022. Il faut toutefois noter que 1 721 K€ de cette trésorerie sont réservés au financement d'actions liées aux crédits non reconductibles ainsi qu'aux fonds dédiés.

Le passif

- L'augmentation des fonds propres en 2022 est essentiellement due à l'affectation en réserve des résultats de 2021.
- L'augmentation du poste dettes financières est directement liée aux investissements nouveaux et en cours financés par emprunts.
- Les dettes fournisseurs et les dettes fiscales et sociales augmentent de 8 % par rapport à 2021 et concernent principalement les charges salariales dues aux organismes sociaux au 31/12/2022.

GLOSSAIRE

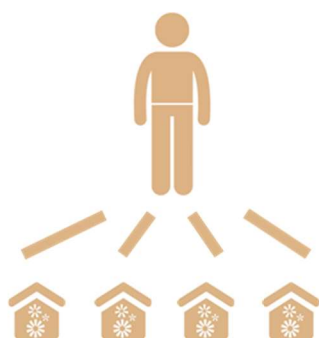
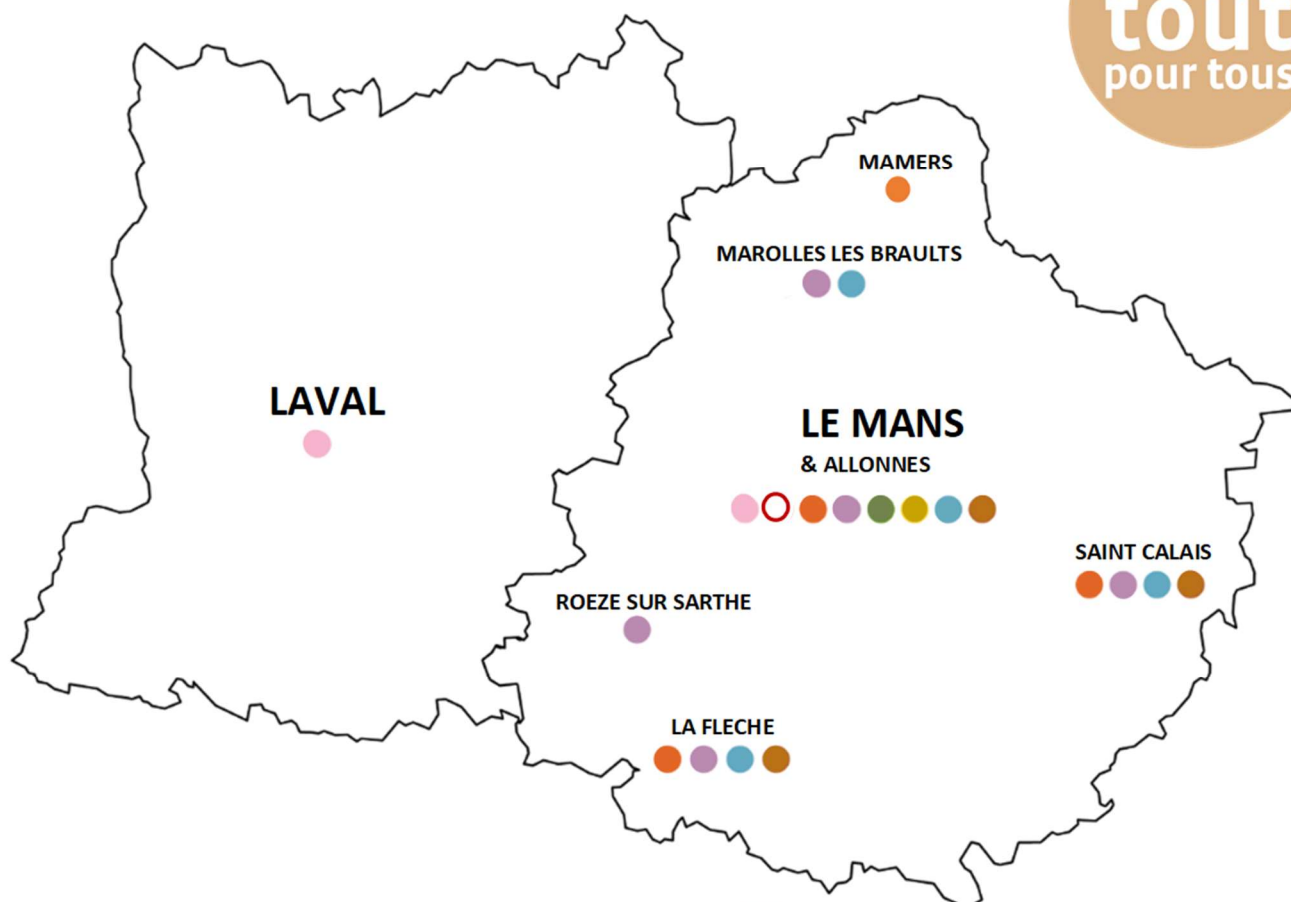
APA JH	Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
APPAMH	Association Pour le Prêt d'Appareillage aux Malades et Handicapés
ARS	Agence Régionale de Santé
CD 72	Conseil Départemental de la Sarthe
CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CNR	Crédit Non Reconductible
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
EA	Entreprise Adaptée
EANM	Etablissement d'Accueil Non Médicalisé
EMAS	Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation
EPRD	Etat des Prévisions de Recettes et de Dépenses
ESAT	Etablissement et Service d'Aide par le Travail
ESMS	Etablissements et Services Médico-Sociaux
ETP	Equivalent Temps Plein
FHSA	Foyer d'Hébergement Semi Autonome
GLA	Gestion Liste d'Attente
IME	Institut Médico Educatif
ITEP	Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
LSF	Langue des Signes Française
MAE	Mutuelle d'Assurance de l'Education
MDPH	Maison Départemental des Personnes Handicapées
MSA	Mutualité Sociale Agriculture
PCPE	Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
SA ESAT	Section Annexe d'ESAT
SAPFI	Service d'Accompagnement aux Parcours de Formation et d'Insertion
SAS HR	Service d'accompagnement Spécialisé Handicap Rare
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
S3AS	Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation
SSEFS	Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation
SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
SCIC	Société Civile d'Intérêt collectif
SISM	Semaine d'Information sur la Santé Mentale
TH	Travailleur Handicapé
URSSAF	Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales

NOTES

[illegible]

Localiser NOS ÉTABLISSEMENTS & leurs missions

L'accès à
tout
pour tous



Organisation structurée en dispositifs
spécialisés pour garantir
TRANSVERSALITÉ et **COMPLÉMENTARITÉ**
dans les réponses aux besoins et
attentes des personnes accompagnées.

-  Siègne administratif
-  Insertion sociale - Habitat diffus
-  Habitat
-  Sensoriel et troubles des apprentissages
-  Scolarisation et inclusion enfance - jeunesse
-  Activité professionnelle adaptée et transitions
-  Entreprises adaptées
-  Coordination et prévention des ruptures
Plateforme d'orientation et de coordination des parcours